

BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES



**PREMIER
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.journal-officiel.gouv.fr

Publications périodiques

Comptes annuels

JPMORGAN CHASE BANK, NATIONAL ASSOCIATION

Siège social : 270 Park Avenue, New York U.S.A.

Succursale en France : JPMCB Paris.

Adresse de la succursale : 14, place Vendôme, 75001 Paris.

Dotation de l'agence française : 175 152 685 euros.

712 041 334 R.C.S. Paris.

Extrait du rapport annuel de JPMORGAN CHASE & CO NY 2023**Rapport du cabinet d'experts-comptables**

Au conseil d'administration et aux actionnaires de JPMorgan Chase & Co :

Avis sur les états financiers et le contrôle interne en matière d'information financière

Nous avons vérifié les bilans consolidés ci-joints de JPMorgan Chase & Co. et de ses filiales (la « Société ») aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que les états consolidés des résultats, du résultat global, de la variation des fonds propres et des flux de trésorerie pour chacun des trois exercices compris dans la période s'achevant le 31 décembre 2023, y compris les notes correspondantes (collectivement dénommés les « états financiers consolidés »). Nous avons également vérifié le contrôle interne de l'entreprise sur l'information financière au 31 décembre 2023, sur la base des critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (COSO).

A notre avis, les états financiers consolidés susmentionnés donnent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Entreprise aux 31 décembre 2023 et 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour chacun des trois exercices de la période se terminant le 31 décembre 2023, conformément aux principes comptables généralement acceptés aux Etats-Unis d'Amérique. En outre, à notre avis, l'Entreprise a maintenu, à tous égards importants, un contrôle interne efficace sur l'information financière au 31 décembre 2023, sur la base des critères établis dans le document *Internal Control - Integrated Framework* (2013) publié par le COSO.

Base des avis

La direction de l'Entreprise est responsable de ces états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace sur l'information financière et de son évaluation de l'efficacité du contrôle interne sur l'information financière, comprise dans le rapport de la direction sur le contrôle interne sur l'information financière ci-joint. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de l'entreprise et sur le contrôle interne de l'entreprise en matière d'information financière sur la base de nos vérifications. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables enregistré auprès du Public Company Accounting Oversight Board (Etats-Unis) (PCAOB) et nous sommes tenus d'être indépendants à l'égard de l'Entreprise conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos contrôles conformément aux normes du PCAOB. Ces normes exigent que nos contrôles soient organisés et exécutés de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, et qu'un contrôle interne efficace sur l'information financière a été maintenu dans tous les aspects significatifs.

Nos contrôles des états financiers consolidés ont comporté la mise en œuvre de procédures d'évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés, que celles-ci résultent d'erreurs ou de fraudes, ainsi que la mise en œuvre de procédures en réponse à ces risques. Ces procédures ont consisté à examiner, par sondage, les éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Nos contrôles ont également comporté une évaluation des principes comptables suivis et des estimations significatives faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre vérification du contrôle interne sur l'information financière comprenait l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne sur l'information financière, l'évaluation du risque qu'une faiblesse importante existe, ainsi que le test et l'évaluation de la conception et de l'efficacité opérationnelle du contrôle interne sur la base du risque évalué. Nos vérifications ont également comporté la mise en œuvre d'autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans ces circonstances. Nous estimons que nos audits fournissent une base raisonnable à nos opinions.

Définition et limites du contrôle interne en matière d'information financière

Le contrôle interne d'une entreprise sur l'information financière est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers à des fins externes conformément aux principes comptables généralement acceptés. Le contrôle interne d'une société sur l'information financière comprend les politiques et procédures qui (i) se rapportent à la tenue de registres qui, de manière raisonnablement détaillée, exposent de manière précise et juste les opérations et les dispositions des avoirs de l'Entreprise ; (ii) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour permettre l'établissement des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus des Etats-Unis et que les recettes et les

dépenses de l'Entreprise ne sont effectuées que conformément aux autorisations de la direction et des administrateurs de l'Entreprise ; et (iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection en temps utile de l'acquisition, de l'utilisation ou de la cession non autorisée des avoirs de l'Entreprise, qui pourrait avoir un effet important sur les états financiers.

En raison de ses limites inhérentes, le contrôle interne sur l'information financière peut ne pas prévenir ou détecter des inexactitudes. En outre, les projections de toute évaluation de l'efficacité sur des périodes futures sont soumises au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements dans les conditions, ou que le degré de conformité avec les politiques ou les procédures se détériore.

Questions de vérification critiques

Les questions de vérification critiques communiquées ci-dessous sont des questions découlant de la vérification des états financiers consolidés de la période en cours qui ont été communiquées ou devaient être communiquées au comité d'audit et qui (i) concernent des comptes ou des informations importants pour les états financiers consolidés et (ii) ont impliqué des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions de vérification critiques ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, et nous ne fournissons pas, en communiquant les questions critiques d'audit ci-dessous, d'opinions distinctes sur les questions critiques d'audit ou sur les comptes ou informations auxquels elles se rapportent.

Provision pour pertes sur prêts - Composante des portefeuilles de prêts de gros et de cartes de crédit basée sur portefeuille

Comme le décrit la note 13 des états financiers consolidés, la provision pour pertes sur prêts pour la composante basée sur le portefeuille des portefeuilles de prêts de gros et de prêts sur cartes de crédit s'élevait à 20,2 milliards \$ sur un total de 881,3 milliards \$ de prêts conservés basés sur le portefeuille au 31 décembre 2023. La provision pour pertes sur prêts de l'Entreprise représente l'estimation par la direction des pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante des portefeuilles de prêts de l'entreprise et prend en compte les changements futurs attendus dans les conditions macroéconomiques. La composante « portefeuille » de la provision pour pertes sur prêts de l'entreprise pour les portefeuilles de prêts de gros et de prêts sur cartes de crédit conservés commence par un calcul quantitatif des pertes de crédit attendues sur la durée de vie prévue du prêt, en appliquant des facteurs de perte de crédit à l'exposition estimée en cas de défaillance. Les facteurs de perte de crédit appliqués sont déterminés sur la base de la moyenne pondérée de cinq scénarios macroéconomiques élaborés en interne, qui prennent en considération les perspectives économiques de l'entreprise telles qu'elles ressortent des variables macroéconomiques prévues, dont les plus importantes sont le chômage et le produit intérieur brut réel aux Etats-Unis. Ce calcul quantitatif est ensuite ajusté pour tenir compte de l'imprécision du modèle, des nouvelles évaluations du risque, des tendances et d'autres facteurs subjectifs qui ne sont pas encore pris en compte dans l'estimation de la perte de crédit.

Les principales considérations qui nous ont amenés à déterminer que la mise en œuvre de procédures relatives à la provision pour pertes sur prêts pour la composante « portefeuille » des portefeuilles de prêts de gros et de prêts sur cartes de crédit constitue un point critique de vérification sont les suivants : (i) l'importance du jugement et de l'estimation de la direction dans la prévision des variables macroéconomiques, en particulier le taux de chômage aux Etats-Unis et le produit intérieur brut réel aux Etats-Unis, étant donné que les prévisions de l'Entreprise concernant les conditions économiques affectent de manière significative son estimation des pertes de crédit attendues à la date du bilan (ii) l'importance du jugement et de l'estimation de la direction dans la détermination des calculs quantitatifs utilisés dans leurs estimations de pertes de crédit et les ajustements pour tenir compte de l'imprécision du modèle, des évaluations de risques émergents, des tendances et des autres facteurs subjectifs qui ont conduit à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part des contrôleurs dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des preuves d'audit obtenues concernant les estimations des pertes de crédit et l'adéquation des ajustements des estimations des pertes de crédit, et (iii) le fait que l'effort de contrôle a impliqué le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

L'examen de cette question a impliqué la mise en œuvre de procédures et l'évaluation d'éléments probants dans le cadre de la formation de notre opinion générale sur les états financiers consolidés.

Ces procédures ont consisté à tester l'efficacité des contrôles relatifs à la provision pour pertes sur prêts de l'entreprise, y compris les contrôles relatifs à la validation des modèles et à l'élaboration de scénarios macroéconomiques. Ces procédures ont également consisté, entre autres, à tester le processus d'estimation de la provision pour pertes sur prêts mis en place par la direction, ce qui a impliqué (i) l'évaluation de l'adéquation des modèles et des méthodologies utilisés dans les calculs quantitatifs ; (ii) l'évaluation du caractère raisonnable des prévisions relatives au chômage aux Etats-Unis et à l'inflation aux Etats-Unis ; (iii) l'évaluation de l'adéquation de la provision pour pertes sur prêts aux Etats-Unis et de la provision pour pertes sur prêts aux Etats-Unis ; (iii) le contrôle de l'exhaustivité et de l'exactitude des données utilisées dans l'estimation ; et (iv) l'évaluation du caractère raisonnable des ajustements apportés par la direction aux résultats quantitatifs pour tenir compte de l'impact de l'imprécision des modèles, des nouvelles évaluations des risques, des tendances et d'autres facteurs subjectifs qui ne sont pas encore pris en compte dans l'estimation des pertes de crédit. Ces procédures comprenaient également le recours à des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à évaluer l'adéquation de certains modèles, méthodologies et variables macroéconomiques.

Juste valeur de certains instruments financiers de niveau 3

Comme indiqué dans les notes 2 et 3 des états financiers consolidés, l'entreprise comptabilise 1,1 billion de dollars d'actifs et 541,4 milliards \$ de passifs à la juste valeur sur une base récurrente. Ces soldes comprennent 11,3 milliards \$ d'actif circulant et 37,8 milliards \$ de passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente, collectivement des instruments financiers, qui sont classés au niveau 3 car ils contiennent une ou

plusieurs données d'évaluation non observables et significatives pour l'évaluation de la juste valeur. La Société a utilisé des modèles d'évaluation développés en interne et des données non observables pour estimer la juste valeur des instruments financiers de niveau 3. Les données non observables utilisées par la direction pour estimer la juste valeur de certains de ces instruments financiers comprennent la volatilité des taux d'intérêt, la volatilité des écarts de taux d'intérêt, la valeur de commutation des Bermudes et la corrélation entre les taux d'intérêt, les taux d'intérêt et les taux de change, les prix des actions, les taux de change et les taux d'intérêt et le crédit.

Les principales considérations qui nous ont amenés à déterminer que la mise en œuvre de procédures relatives à la juste valeur de certains instruments financiers de niveau 3 est une question de contrôle critique sont (i) l'importance du jugement et des estimations de la direction dans la détermination des données utilisées pour estimer la juste valeur, ce qui a entraîné un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part du vérificateur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des preuves d'audit obtenues concernant la juste valeur de ces instruments financiers, et (ii) l'effort d'audit impliquant le recours à des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées.

L'examen de cette question a impliqué la mise en œuvre de procédures et l'évaluation d'éléments probants dans le cadre de la formation de notre opinion générale sur les états financiers consolidés.

Ces procédures ont consisté à tester l'efficacité des contrôles relatifs à la détermination de la juste valeur par l'Entreprise, y compris les contrôles sur les modèles, les données d'entrée et les données de base. Ces procédures comprenaient également, entre autres, l'intervention de professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées pour aider à élaborer une estimation indépendante de la juste valeur pour un échantillon de ces instruments financiers et pour comparer l'estimation de la direction à l'estimation de la juste valeur élaborée de manière indépendante. L'élaboration de l'estimation indépendante a consisté à tester l'exhaustivité et l'exactitude des données fournies par la direction, à élaborer des données indépendantes et, le cas échéant, à évaluer et à utiliser les données non observables susmentionnées de la direction.

16 février 2024

Nous sommes le vérificateur de l'entreprise depuis 1965.

Compte de résultat global consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions, sauf les données par action)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Revenu			
Commissions de banque d'investissement	6 519	6 686	13 216
Principales opérations	24 460	19 912	16 304
Commissions sur prêts et dépôts	7 413	7 098	7 032
Honoraires de gestion d'actifs	15 220	14 096	14 405
Commissions et autres honoraires	6 836	6 581	6 624
Pertes sur titres de placement	(3 180)	(2 380)	(345)
Commissions hypothécaires et revenus connexes	1 176	1 250	2 170
Revenu des cartes	4 784	4 420	5 102
Autres revenus	5 609	4 322	4 830
Revenus autres que d'intérêts	68 837	61 985	69 338
Revenus d'intérêts	170 588	92 807	57 864
Charges d'intérêts	81 321	26 097	5 553
Revenu net d'intérêts	89 267	66 710	52 311
Total des recettes nettes	158 104	128 695	121 649
Provision pour pertes sur créances	9 320	6 389	(9 256)
Charges autres que d'intérêt			
Charges de rémunération	46 465	41 636	38 567
Frais d'occupation	4 590	4 696	4 516
Dépenses liées à la technologie, aux communications et à l'équipement	9 246	9 358	9 941
Services professionnels et externes	10 235	10 174	9 814
Marketing	4 591	3 911	3 036
Autres dépenses	12 045	6 365	5 469
Total des charges autres que d'intérêt	87 172	76 140	71 343
Résultat avant impôt sur le revenu	61 612	46 166	59 562
Charge d'impôt sur le revenu	12 060	8 490	11 228
Revenu net	49 552	37 676	48 334
Bénéfice net applicable aux actionnaires ordinaires	47 760	35 892	46 503
Résultat net par action ordinaire			
Résultat de base par action	16,25	12,10	15,39
Résultat dilué par action	16,23	12,09	15,36
Moyenne pondérée des actions de base	2 938,6	2 965,8	3 021,5
Nombre moyen pondéré d'actions diluées	2 943,1	2 970,0	3 026,6

Les notes aux états financiers consolidés font partie intégrante de ces états.

Compte de résultat global consolidé

Exercice clos le 31 décembre (en millions)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Revenu net	49 552	37 676	48 334
Autres éléments du résultat global, après impôts			
Plus-values/(moins-values) non réalisées sur les titres de placement	5 381	(11 764)	(5 540)
Ecarts de conversion, nets des couvertures	329	(611)	(461)
Couverture de la juste valeur	(101)	98	(19)
Couverture des flux de trésorerie	1 724	(5 360)	(2 679)
Régimes de retraite à prestations définies et plans d'avantages complémentaires de retraite	373	(1 241)	922
DVA sur les passifs élus selon l'option de la juste valeur	(808)	1 621	(293)
Total des autres éléments du résultat global, après impôts	6 898	(17 257)	(8 070)
Résultat global	56 450	20 419	40 264

Etat consolidé des variations des fonds propres

31 décembre (en millions, sauf les données relatives aux actions)	2023	2022
	\$	\$
Avoirs		
Liquidités et créances sur les banques	29 066	27 697
Dépôts auprès des banques	595 085	539 537
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de conventions de revente (dont 259 813 dollars et 311 883 dollars à la juste valeur)	276 152	315 592
Titres empruntés (dont 70 086 \$ et 70 041 \$ à la juste valeur)	200 436	185 369
Actifs détenus à des fins de transaction (y compris des actifs donnés en garantie pour 128 994 \$ et 93 687 \$)	540 607	453 799
Titres disponibles à la vente (coût amorti de 205 456 \$ et 216 188 \$; y compris les avoirs mis en gage de 9 219 \$ et 9 158\$)	201 704	205 857
Titres détenus jusqu'à l'échéance	369 848	425 305
Titres de placement, nets de la provision pour pertes sur créances	571 552	631 162
Crédits (dont 38 851 \$ et 42 079 \$ à la juste valeur)	1 323 706	1 135 647
Provision pour pertes sur prêts	(22 420)	(19 726)
Prêts, nets de provisions pour pertes sur prêts	1 301 286	1 115 921
Intérêts courus et créances	107 363	125 189
Locaux et équipements	30 157	27 734
Goodwill, MSR et autres immobilisations incorporelles	64 381	60 859
Autres actifs (y compris 12 306 \$ et 14 921 \$ à la juste valeur et des actifs mis en gage de 6 764 \$ et 7 998 \$)	159 308	182 884
Total des actifs^(a)	3 875 393	3 665 743
Passif		
Dépôts (dont 78 384 \$ et 28 620 \$ à la juste valeur)	2 400 688	2 340 179
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de mise en pension (dont 169 003 \$ et 151 999 \$ à la juste valeur)	216 535	202 613
Emprunts à court terme (dont 20 042 \$ et 15 792 \$ à la juste valeur)	44 712	44 027
Dettes commerciales	180 428	177 976
Créditeurs et autres passifs (y compris 5 637 \$ et 7 038 \$ à la juste valeur)	290 307	300 141
Droits de bénéficiaire émis par des EDDV consolidées (inclus 1 \$ et 5 \$ à la juste valeur)	23 020	12 610
Dettes à long terme (y compris 87 924 \$ et 72 281 \$ à la juste valeur)	391 825	295 865
Total du passif^(a)	3 547 515	3 373 411
Engagements et éventualités (voir notes 28, 29 et 30)		
Capitaux propres		
Actions privilégiées (valeur nominale de 1 \$; autorisées à hauteur de 200 000 000 actions ; émises à hauteur de 2 740 375 et 2 740 375 actions)	27 404	27 404
Actions ordinaires (valeur nominale de 1 \$; autorisées 9 000 000 000 d'actions ; émises 4 104 933 895 actions)	4 105	4 105
Capital d'apport supplémentaire	90 128	89 044
Bénéfices non distribués	332 901	296 456
Cumul des autres pertes globales	(10 443)	(17 341)
Actions propres, au coût d'acquisition (1 228 275 301 et 1 170 676 094 actions)	(116 217)	(107 336)
Total des capitaux propres	327 878	292 332
Total du passif et des capitaux propres	3 875 393	3 665 743

(a) Le tableau suivant présente des informations sur les éléments d'actif et de passifs liés aux EDDV qui sont consolidées par l'Entreprise aux 31 décembre 2023 et 2022. Les avoirs des EDDV consolidées sont utilisés pour régler les passifs de ces entités. Les détenteurs des intérêts bénéficiaires n'ont pas recours au crédit général de JPMorgan Chase. Le passif et l'actif figurant dans le tableau ci-dessous comprennent l'actif et le passif de tiers des EDDV consolidées et excluent les soldes intersociétés qui s'éliminent lors de la consolidation. Voir la note 14 pour plus de détails.

Etat consolidé des variations des fonds propres

31 décembre (en millions)	2023	2022
	\$	\$
Avoirs		
Avoirs détenus à des fins de transaction	2 170	2 151
Crédits	37 611	34 411
Tous les autres avoirs	591	550
Total des avoirs	40 372	37 112
Passif		
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	23 020	12 610
Tous les autres passifs	263	279
Total du passif	23 283	12 889

Etat consolidé des variations des fonds propres

Exercice clos le 31 décembre (en millions, sauf les données par action)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Actions privilégiées			
Solde au 1 ^{er} janvier	27 404	34 838	30 063
Emission	–	–	7 350
Rachat	–	(7 434)	(2 575)
Solde au 31 décembre	27 404	27 404	34 838
Actions ordinaires			
Solde au 1 ^{er} janvier et au 31 décembre	4 105	4 105	4 105
Capital d'apport supplémentaire			
Solde au 1 ^{er} janvier	89 044	88 415	88 394
Actions émises et engagements d'émettre des actions ordinaires pour les attributions de rémunérations fondées sur des actions aux salariés, et effets fiscaux liés	1 084	629	152
Autre	–	–	(131)
Solde au 31 décembre	90 128	89 044	88 415
Bénéfices non distribués			
Solde au 1 ^{er} janvier	296 456	272 268	236 990
Effet cumulé du changement de principes comptables	449	–	–
Revenu net	49 552	37 676	48 334
Dividendes déclarés :			
Actions privilégiées	(1 501)	(1 595)	(1 600)
Actions ordinaires (4,10 \$, 4,00 \$ et 3,80 \$ par action pour 2023, 2022 et 2021, respectivement)	(12 055)	(11 893)	(11 456)
Solde au 31 décembre	332 901	296 456	272 268
Cumul des autres éléments du résultat global (perte)			
Solde au 1 ^{er} janvier	(17 341)	(84)	7 986
Autres éléments du résultat global, après impôts	6 898	(17 257)	(8 070)
Solde au 31 décembre	(10 443)	(17 341)	(84)
Actions propres, au coût			
Solde au 1 ^{er} janvier	(107 336)	(105 415)	(88 184)
Rachat	(9 980)	(3 122)	(18 448)
Réémission	1 099	1 201	1 217
Solde au 31 décembre	(116 217)	(107 336)	(105 415)
Total des capitaux propres	327 878 \$	292 332 \$	294 127 \$

Le 1^{er} janvier 2023, l'Entreprise a adopté les directives comptables Instruments financiers – Pertes de crédit : Restructurations de dettes en difficulté et Produits dérivés et de couverture : Couverture de la juste valeur - Méthode de la couche du portefeuille - Orientations comptables. Voir la note 1 pour plus d'informations.

Etat consolidé des variations des fonds propres

Exercice clos le 31 décembre (en millions)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Activités opérationnelles			
Revenu net	49 552	37 676	48 334
Ajustements pour réconcilier le résultat net avec les liquidités nettes fournies par activités d'exploitation :			
Provision pour pertes sur créances	9 320	6 389	(9 256)
Dépréciation et amortissement	7 512	7 051	7 932
Impôt différé (bénéfice)/charge	(4 534)	(2 738)	3 748
Gain lié à l'acquisition de First Republic	(2 775)	—	—
Autre	4 301	5 174	3 274
Créations et acquisitions de prêts détenus en vue de la vente	(115 245)	(149 167)	(347 864)
Produits des ventes, des titrisations et des remboursements de prêts détenus en vue de la vente	116 430	167 709	336 413
Variation nette dans :			
Avoirs détenus à des fins de transaction	(74 091)	(31 449)	85 710
Titres empruntés	(14 902)	20 203	(45 635)
Intérêts courus et créances	19 928	(22 970)	(12 401)
Autres avoirs	32 970	(2 882)	(11 745)
Dettes commerciales	5 315	11 170	(23 190)
Créditeurs et autres dettes	(25 388)	58 614	43 162
Autres ajustements opérationnels	4 581	2 339	(398)
Trésorerie nette fournie par les activités opérationnelles	12 974	107 119	78 084
Activités d'investissement			
Variation nette dans :			
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de conventions de revente	39 740	(54 278)	34 473
Titres détenus jusqu'à l'échéance :			
Produits des remboursements et des échéances	53 056	48 626	50 897
Achats	(4 141)	(33 676)	(111 756)
Titres disponibles à la vente :			
Produits des remboursements et des échéances	53 744	39 159	50 075
Produit des ventes	108 434	84 616	162 748
Achats	(115 499)	(126 258)	(248 785)
Produits de la vente et de la titrisation de prêts détenus à des fins d'investissement	47 312	44 892	35 845
Autres variations des prêts, nettes	(88 343)	(128 968)	(91 797)
Trésorerie nette utilisée pour l'acquisition de First Republic	(9 920)	—	—
Toutes autres activités d'investissement, nettes	(16 740)	(11 932)	(11 044)
Trésorerie nette fournie par/(utilisée pour) les activités d'investissement	67 643	(137 819)	(129 344)
Activités de financement			
Variation nette dans :			
Dépôts	(32 196)	(136 895)	293 764
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de mise en pension	13 801	8 455	(20 799)
Emprunts à court terme	(1 934)	(8 984)	7 773
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	9 029	2 205	(4 254)
Produits des emprunts à long terme	75 417	78 442	82 409
Paiements des emprunts à long terme	(64 880)	(45 556)	(54 932)
Produit de l'émission d'actions privilégiées	—	—	7 350
Rachat d'actions privilégiées	—	(7 434)	(2 575)
Rachat d'actions propres	(9 824)	(3 162)	(18 408)
Dividende payé	(13 463)	(13 562)	(12 858)
Toutes autres activités de financement, nettes	(1 521)	234	(1 477)
Trésorerie nette fournie par/(utilisée pour) les activités de financement	(25 571)	(126 257)	275 993
Effet des variations des taux de change sur les liquidités, les créances sur les banques et les dépôts auprès des banques	1 871	(16 643)	(11 508)
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie, des créances sur les banques et des dépôts auprès de banques	56 917	(173 600)	213 225
Liquidités, créances sur les banques et dépôts auprès de banques au début de la période	567 234	740 834	527 609
Liquidités, créances sur les banques et dépôts auprès de banques à la fin de la période	624 151 \$	567 234 \$	740 834 \$
Intérêts payés en espèces	77 114	23 143	5 142
Impôts sur le revenu payés en espèces, nets	9 908	4 355	18 737

Notes sur les états financiers consolidés

Note 1 - Base de présentation

JPMorgan Chase & Co. (« JPMorgan Chase » ou « l'Entreprise »), société holding financière constituée en 1968 en vertu de la loi du Delaware, est une société de services financiers de premier plan basée aux Etats-Unis et exerçant ses activités dans le monde entier. La Société est leader dans les domaines de la banque d'investissement, des services financiers pour les consommateurs et les petites entreprises, de la banque commerciale, du traitement des opérations financières et de la gestion d'actifs. Le 1^{er} mai 2023, JPMorgan Chase a acquis certains actifs et pris en charge certains passifs de First Republic Bank (« acquisition de First Republic ») auprès de la Federal Deposit Insurance Corporation (« FDIC »). L'entreprise continue de convertir certaines opérations et d'intégrer les clients, les produits et les services associés à l'acquisition de First Republic, afin de les aligner sur les activités et les opérations de l'entreprise. Par conséquent, la classification des rapports et les profils de notation interne du risque dans le portefeuille de gros peuvent changer dans les périodes futures. Voir la Note 34 pour plus d'informations sur l'achat de First Republic.

Les politiques de comptabilité et d'information financière de JPMorgan Chase et de ses filiales sont conformes aux PCGR américains. En outre, le cas échéant, les politiques sont conformes aux lignes directrices en matière de comptabilité et d'information prescrites par les autorités réglementaires.

Consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de JPMorgan Chase et d'autres entités dans lesquelles l'Entreprise détient une participation financière majoritaire. Tous les soldes et opérations significatifs entre sociétés ont été éliminés.

Les avoirs détenus par l'Entreprise pour le compte de clients en qualité de mandataire ou de fiduciaire ne sont pas des avoirs de JPMorgan Chase et ne figurent pas dans les bilans consolidés.

La Société détermine si elle détient une participation financière majoritaire dans une entité en évaluant d'abord si l'entité est une entité à droit de vote ou une entité à détenteurs de droits variables.

Entités avec droit de vote

Les entités avec droit de vote sont des entités qui disposent de suffisamment de capitaux propres et qui confèrent aux investisseurs des droits de vote leur permettant de prendre des décisions importantes concernant les activités de l'entité. Pour ces types d'entités, l'Entreprise détermine si elle détient une participation de contrôle en se fondant principalement sur le montant des participations avec droit de vote détenues. Les entités dans lesquelles l'Entreprise détient une participation financière majoritaire, par la détention de la majorité des actions avec droit de vote, ou par d'autres droits contractuels qui lui confèrent le contrôle, sont consolidées par l'Entreprise.

Les investissements dans des sociétés dans lesquelles l'Entreprise exerce une influence significative sur les décisions d'exploitation et de financement (sans pour autant détenir la majorité des droits de vote) sont comptabilisés (i) selon la méthode de la mise en équivalence ou (ii) à la juste valeur si l'option de la juste valeur a été choisie. Ces investissements sont généralement inclus dans les autres actifs, les revenus ou les pertes étant inclus dans les revenus autres que d'intérêts.

Certains fonds de gestion d'actifs parrainés par l'Entreprise sont structurés comme des sociétés en commandite ou des sociétés à responsabilité limitée. Pour bon nombre de ces entités, l'Entreprise est l'associé commandité ou le membre gérant, mais les associés ou membres non affiliés ont la possibilité de révoquer l'Entreprise en tant qu'associé commandité ou membre gérant sans motif (droit de retrait), sur la base d'un vote à la majorité simple, ou les associés ou membres non affiliés ont le droit de participer aux décisions importantes.

En conséquence, l'Entreprise ne consolide pas ces entités à droit de vote. Toutefois, dans les cas limités où les associés ou membres non gestionnaires n'ont pas de droits de sortie ou de participation substantiels, l'Entreprise évalue les fonds en tant qu'EDDV et les consolide si l'Entreprise est le commandité ou le membre gestionnaire et qu'il dispose à la fois du pouvoir et d'un intérêt potentiellement important.

Les sociétés d'investissement et les fonds de gestion d'actifs de l'Entreprise investissent dans des entités publiques et privées, y compris dans des rachats d'entreprises, des actions de croissance et des opportunités d'investissement. Ces investissements sont comptabilisés selon les directives relatives aux sociétés d'investissement et, par conséquent, quel que soit le pourcentage de participation détenu, ils figurent dans les bilans consolidés à leur juste valeur et sont enregistrés dans les autres actifs, le revenu ou la perte étant inclus dans les revenus autres que d'intérêts. En cas de consolidation, l'Entreprise conserve la comptabilité selon les directives spécialisées des sociétés d'investissement.

Entités à détenteurs de droits variables

Les EDDV sont des entités qui, du fait de leur conception, soit (1) ne disposent pas de capitaux propres suffisants pour permettre à l'entité de financer ses activités sans soutien financier subordonné supplémentaire de la part d'autres parties, soit (2) ont des investisseurs en capitaux propres qui n'ont pas la capacité de prendre des décisions importantes concernant les activités de l'entité au moyen de droits de vote, ou n'ont pas l'obligation d'absorber les pertes attendues, ou n'ont pas le droit de percevoir les rendements résiduels de l'entité.

Le type d'EDDV le plus courant est l'entité ad hoc. Les entités ad hoc sont couramment utilisées dans les opérations de titrisation afin d'isoler certains actifs et d'en distribuer les flux de trésorerie aux investisseurs. La structure de base de l'entité ad hoc implique qu'une entreprise vende des actifs à l'entité ad hoc ; l'entité ad hoc finance l'achat de ces actifs en émettant des titres à l'intention des investisseurs. Les documents juridiques qui régissent l'opération précisent comment la trésorerie générée par les actifs doit être attribuée aux investisseurs de l'entité ad hoc et aux autres parties qui ont des droits sur ces flux de trésorerie. Les entités ad hoc sont généralement structurées de manière à protéger les investisseurs des créances sur les actifs de l'entité ad hoc détenues par les créanciers d'autres entités, y compris les créanciers du vendeur des actifs.

Le principal bénéficiaire d'une EDDV (c'est-à-dire la partie qui détient une participation financière majoritaire) est tenu de consolider les actifs et les passifs de l'EDDV. Le bénéficiaire principal est la personne qui a à la fois (1) le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV qui ont l'impact le plus significatif sur la performance économique de l'EDDV ; et (2) par l'intermédiaire de ses intérêts dans l'EDDV, l'obligation d'absorber les pertes ou le droit de recevoir les bénéfices de l'EDDV qui pourraient potentiellement être significatifs pour l'EDDV.

Pour déterminer si l'Entreprise a le pouvoir de diriger les activités d'une EDDV qui ont l'impact le plus significatif sur la performance économique de l'EDDV, l'Entreprise prend en considération tous les faits et circonstances, y compris son rôle dans la création de l'EDDV et ses droits et responsabilités en cours. Cette évaluation comprend, d'une part, l'identification des activités qui ont l'impact le plus significatif sur la performance économique de l'EDDV et, d'autre part, l'identification de la partie qui, le cas échéant, détient le pouvoir sur ces activités. En général, les parties qui prennent les décisions les plus importantes concernant l'EDDV (telles que les gestionnaires d'actifs, les gestionnaires de garanties, les prestataires de services ou les détenteurs d'options d'achat ou de droits de liquidation sur les actifs de l'EDDV) ou qui ont le droit de révoquer unilatéralement ces décideurs sont réputées avoir le pouvoir de diriger les activités de l'EDDV.

Pour déterminer si l'Entreprise a l'obligation d'absorber les pertes de l'EDDV ou le droit de recevoir des bénéfices de l'EDDV qui pourraient être significatifs pour l'EDDV, l'Entreprise prend en considération tous ses intérêts économiques, y compris les investissements en dette et en capital, les frais de gestion et les dérivés ou autres accords considérés comme des intérêts variables dans l'EDDV. Cette évaluation exige que l'Entreprise fasse preuve de jugement pour déterminer si ces intérêts, dans l'ensemble, sont considérés comme potentiellement importants pour l'EDDV. Les facteurs pris en compte dans l'évaluation de l'importance comprennent : la conception de l'EDDV, y compris sa structure de capitalisation ; la subordination des intérêts ; la priorité de paiement ; la part relative des intérêts détenus dans les différentes catégories de la structure de capital de l'EDDV ; et les raisons pour lesquelles les participations sont détenus par l'Entreprise.

La Société procède à des réévaluations permanentes : (1) si les entités précédemment évaluées selon le cadre des participations majoritaires avec droit de vote sont devenues des EDDV, sur la base de certains événements, et sont donc soumises au cadre de consolidation des EDDV ; et (2) si des changements dans les faits et circonstances concernant l'implication de l'Entreprise dans une EDDV entraînent une modification de la conclusion de l'Entreprise en matière de consolidation.

Voir la note 14 pour plus de détails sur les EEDV soutenus par l'entreprise.

Reconnaissance des revenus

Revenus d'intérêts

La Société comptabilise les revenus d'intérêts sur les prêts, les titres de créance et les autres instruments de dette, généralement sur la base d'un niveau de rendement, en fonction du taux contractuel sous-jacent. Voir la note 7 pour plus d'informations.

Produits des contrats avec les clients

JPMorgan Chase comptabilise les revenus autres que d'intérêts provenant de certains contrats avec des clients, dans les commissions de banque d'investissement, les commissions liées aux dépôts, des honoraires de gestion d'actifs, des commissions et d'autres honoraires, et les composantes des revenus des cartes, lorsque les obligations de performance de l'Entreprise sont remplies. Voir la note 6 pour plus de détails sur les revenus de l'Entreprise provenant de contrats avec des clients.

Revenu des opérations principales

JPMorgan Chase comptabilise une partie de ses actifs et de ses dettes à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont principalement comptabilisées dans les revenus des opérations principales. Voir les notes 2 et 3 pour plus de détails sur l'évaluation de la juste valeur. Voir la note 6 pour plus de détails sur les revenus des opérations principales.

Utilisation d'estimations dans l'établissement des états financiers consolidés

La préparation des états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et des hypothèses qui affectent les montants déclarés des éléments d'actif et de passif, des produits et des charges, ainsi que les informations à fournir sur les éventuels éléments d'actif et de passif. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Conversion des devises étrangères

JPMorgan Chase réévalue les éléments d'actif et de passif, les recettes et les dépenses libellés en devises non américaines en dollars américains en utilisant les taux de change applicables.

Les gains et les pertes liés à la conversion des états financiers en monnaie fonctionnelle en vue de leur présentation aux Etats-Unis sont compris dans l'état consolidé du résultat global. Les gains et les pertes liés aux opérations en devises non fonctionnelles, y compris les opérations hors Etats-Unis dont la devise fonctionnelle est le dollar américain, sont comptabilisés dans le compte de résultat consolidé.

Compensation des éléments d'actif et de passif

Les PCGR américains autorisent les entités à présenter les produits dérivés à recevoir et à payer avec la même contrepartie, ainsi que les garanties en espèces à recevoir et à payer, sur une base nette dans le bilan consolidé lorsqu'il existe un accord général de compensation juridiquement exécutoire. Les PCGR américains permettent également de présenter les titres vendus et achetés dans le cadre d'accords de mise en pension et les titres empruntés ou prêtés dans le cadre d'accords de prêt de titres au net lorsque des conditions spécifiques sont remplies, notamment l'existence d'un accord général de compensation juridiquement exécutoire. La Société a choisi de déduire ces soldes lorsqu'elle a déterminé que les conditions spécifiées étaient remplies.

La Société utilise des accords de compensation globale pour atténuer le risque de crédit de contrepartie dans certaines opérations, notamment les contrats de produits dérivés, les accords de revente, de mise en pension, d'emprunt de titres et de prêt de titres. Un accord de compensation globale est un accord unique avec une contrepartie qui permet de résilier ou d'accélérer plusieurs opérations régies par cet accord et de les régler par un paiement unique dans une seule devise en cas de défaillance (par exemple, faillite, défaut de paiement, de transfert de titres ou de livraison de garanties ou de marges à l'échéance). Lorsque la partie non défaillante exerce ses droits de résiliation de produits dérivés, (i) toutes les opérations sont résiliées, (ii) toutes les opérations sont évaluées et les valeurs positives des opérations « dans le cours » sont compensées par les valeurs négatives des opérations « hors du cours » et (iii) la seule obligation de paiement qui subsiste est celle de l'une des parties de payer le montant de résiliation compensé. Lors de l'exercice de droits de défaillance dans le cadre d'accords de mise en pension et de prêts de titres, en général (i) toutes les opérations sont résiliées et accélérées, (ii) toutes les valeurs des titres ou des liquidités détenus ou à livrer sont calculées, et toutes ces sommes sont compensées entre elles et (iii) la seule obligation de paiement restante est celle de l'une des parties de payer le montant de résiliation compensé.

Les conventions-cadres de compensation typiques pour ces types de opérations contiennent également souvent un accord de garantie/marge qui prévoit une garantie ou un transfert de propriété des titres ou des garanties/marges en espèces à la partie qui a le droit de demander une marge (le « demandeur »). L'accord de garantie/marge exige généralement qu'une partie transfère au demandeur une garantie/marge d'une valeur égale au montant du déficit de marge sur une base nette pour toutes les opérations régies par l'accord de compensation cadre, moins un éventuel seuil. L'accord de garantie/marge accorde au demandeur, en cas de défaillance de la contrepartie, le droit de compenser tout montant exigible par la contrepartie avec toute garantie déposée ou l'équivalent en espèces de toute garantie/marge déposée. Il accorde également au demandeur le droit de liquider la garantie/la marge et d'appliquer le produit à un montant exigible de la contrepartie.

Voir la note 5 pour plus de détails sur les instruments dérivés de l'Entreprise. Voir la note 11 pour plus de détails sur les accords de financement de titres de l'Entreprise.

Etat des flux de trésorerie

Pour les états consolidés des flux de trésorerie de JPMorgan Chase, les liquidités sont définies comme les montants inclus dans les liquidités, les créances sur les banques et les dépôts auprès des banques dans les bilans consolidés.

Norme comptable adoptée le 1^{er} janvier 2023 *Produits dérivés et couverture : Couverture de la juste valeur – Méthode de la couche de portefeuille*

L'adoption de ces orientations a élargi la possibilité de couvrir un portefeuille d'actifs à taux fixe afin d'inclure davantage de types d'actifs dans le portefeuille et de permettre la couverture d'une plus grande partie du portefeuille. Ces orientations ont également clarifié les types de produits dérivés qui pourraient être utilisés comme couvertures, ainsi que les exigences en matière de présentation au bilan et d'informations à fournir pour les ajustements de la comptabilité de couverture. Comme le permet la directive, l'entreprise a choisi de transférer les titres HTM dans la catégorie AFS et a désigné ces titres dans la méthode de couverture par couches du portefeuille au moment de l'adoption de la directive. L'impact de l'adoption du transfert sur les bénéfices non distribués n'est pas significatif.

Voir Note 5 et note 10 pour plus d'informations.

Instruments financiers – Pertes de crédit : Restructurations de dettes en difficulté (« RDD »)

L'adoption de ces orientations a éliminé les obligations comptables et d'information pour les RDD, y compris l'obligation d'évaluer la provision en utilisant la méthode des flux de trésorerie actualisés (« DCF »), et permet l'option d'une approche non DCF basée sur le portefeuille pour les

prêts modifiés à des emprunteurs en difficulté. Si la méthode DCF est toujours appliquée à ces prêts modifiés, le taux d'actualisation doit être le taux d'intérêt effectif après modification, au lieu du taux d'intérêt effectif avant modification.

L'entreprise a choisi d'appliquer sa méthode de provisionnement non DCF, basée sur le portefeuille, pour les prêts modifiés aux emprunteurs en difficulté pour tous les portefeuilles, à l'exception des prêts dépendant d'une garantie et des prêts à risque non comptabilisés, pour lesquels l'entreprise a choisi de continuer à appliquer une méthodologie DCF. Voir la note 13 pour une description de la méthode de provisionnement basée sur le portefeuille et de la méthode de provisionnement spécifique à l'actif.

Ces directives ont été adoptées le 1^{er} janvier 2023 selon la méthode rétrospective modifiée, ce qui a entraîné une diminution nette de la provision pour pertes sur créances de 587 millions \$ et une augmentation des bénéfices non répartis de 446 millions \$, après impôts, principalement attribuables aux secteurs de l'immobilier résidentiel et des cartes de crédit.

L'adoption de cette directive a éliminé les obligations d'information pour les TDR, y compris l'obligation d'évaluer si une modification est raisonnablement attendue ou si elle implique une concession. La nouvelle directive exige des informations sur les modifications apportées aux prêts accordés aux emprunteurs en difficulté financière, qui consistent en une remise du principal, une réduction du taux d'intérêt, un retard de paiement non négligeable, une prolongation de la durée du prêt ou une combinaison de ces modifications. L'entreprise a défini ces types de modifications comme des modifications liées à des difficultés financières (« FDM »). En raison de l'élimination de l'obligation d'évaluer si une modification est raisonnablement attendue ou si elle implique une concession, la population des prêts considérés comme des FDM diffère de celle des prêts précédemment considérés comme des TDR. Cette directive exige également la divulgation des charges brutes de la période en cours par année d'origine.

Voir la note 12 pour plus d'informations.

Principales méthodes comptables

Le tableau suivant présente les autres principes comptables importants de JPMorgan Chase ainsi que la note et la page où l'on peut trouver une description détaillée de chaque principe.

Mesure de la juste valeur	Note 2	page 175
Option de juste valeur	Note 3	page 197
Instruments dérivés	Note 5	page 203
Revenus autres que d'intérêts et revenus autres que d'intérêts dépenses	Note 6	page 217
Revenus et charges d'intérêts	Note 7	page 221
Régimes de retraite et autres avantages postérieurs à l'emploi	Note 8	page 222
Mesures d'incitation fondées sur des actions à l'intention des salariés	Note 9	page 225
Titres de placement	Note 10	page 227
Activités de financement de titres	Note 11	page 232
Crédits	Note 12	page 235
Provision pour pertes sur créances	Note 13	page 255
Entités à détenteurs de droits variables	Note 14	page 261
Goodwill, droits de gestion des hypothèques et autres immobilisations incorporelles	Note 15	page 269
Locaux et équipements	Note 16	page 274
Baux	Note 18	page 275
Créditeurs et autres dettes	Note 19	page 277
Dettes à long terme instruments, garanties et autres	Note 20	page 278
Résultat par action	Note 23	page 283
Impôts sur le revenu	Note 25	page 285
Financement hors bilan lié à l'octroi d'un prêt engagements financiers	Note 28	page 291

Note 2 - Evaluation de la juste valeur

JPMorgan Chase comptabilise une partie de ses actifs et de ses dettes à leur juste valeur. Ces éléments d'actif et de passif sont principalement comptabilisés à la juste valeur de manière récurrente (c'est-à-dire les actifs et passifs qui sont évalués et comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés de l'Entreprise). Certains éléments d'actif, éléments de passif et engagements non financés liés à des prêts sont évalués à leur juste valeur sur une base non récurrente, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas évalués à leur juste valeur de manière continue mais font l'objet d'ajustements de la juste valeur uniquement dans certaines circonstances (par exemple, lorsqu'il existe des preuves de dépréciation).

La juste valeur est définie comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour la cession d'un élément de passif dans le cadre d'une opération ordonnée entre des acteurs du marché à la date d'évaluation. La juste valeur est basée sur les prix cotés sur le marché ou sur des données, lorsqu'elles sont disponibles. Si les prix ou les cotations ne sont pas disponibles, la juste valeur est basée sur des modèles d'évaluation et d'autres techniques d'évaluation qui prennent en compte les caractéristiques pertinentes de l'opération (telles que l'échéance) et utilisent, comme données, des paramètres de marché observables ou non observables, notamment des courbes de rendement, des taux d'intérêt, des volatilités, des prix (tels que les prix des matières premières, des actions ou de la dette), des corrélations, des taux de change et des courbes de crédit. La juste valeur peut également intégrer des ajustements d'évaluation.

Le niveau de précision dans l'estimation des données de marché non observables ou d'autres facteurs peuvent affecter le montant du gain ou de la perte enregistré pour une position particulière. En outre, bien que l'Entreprise estime que ses méthodes d'évaluation sont appropriées et cohérentes avec celles d'autres acteurs du marché, les méthodes et les hypothèses utilisées reflètent le jugement de la direction et peuvent varier selon les activités et les portefeuilles de l'Entreprise.

La Société utilise diverses méthodologies et hypothèses pour déterminer la juste valeur. L'utilisation par d'autres acteurs du marché de méthodologies ou d'hypothèses différentes de celles utilisées par l'Entreprise pourrait conduire cette dernière à obtenir une estimation différente de la juste valeur à la date de clôture.

Processus d'évaluation

Les fonctions de prise de risque sont chargées de fournir des estimations de la juste valeur des éléments d'actif et de passif comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés. Le Groupe de Contrôle des Valorisations (Valuation Control Group, VCG), qui fait partie de la fonction financière de l'Entreprise et qui est indépendant des fonctions de prise de risque, est chargé de vérifier ces estimations et de déterminer les ajustements de juste valeur éventuellement nécessaires pour garantir que les positions de l'Entreprise sont comptabilisées à leur juste valeur. En outre, le Forum de Gouvernance de l'Evaluation (Valuation Governance Forum - « VGF ») de l'Entreprise, qui est composé de cadres supérieurs finance et risque, est chargé de superviser la gestion des risques découlant des activités d'évaluation menées dans l'ensemble de l'Entreprise. Le VGF à l'échelle de l'Entreprise est présidé par le responsable du VCG à l'échelle de l'Entreprise (sous la direction du contrôleur de l'Entreprise) et comprend des sous-forums couvrant BFI, BCC, BC, GAP et certaines fonctions de l'Entreprise, notamment Trésorerie et BPI.

Processus de vérification des prix

Le VCG vérifie les estimations de la juste valeur fournies par les fonctions de prise de risque en s'appuyant sur des prix dérivés de manière indépendante, des données d'évaluation et d'autres données de marché, lorsqu'elles sont disponibles. Lorsque des prix ou des données indépendantes ne sont pas disponibles, le VCG procède à un examen supplémentaire pour s'assurer du caractère raisonnable des estimations. L'examen supplémentaire peut comprendre l'évaluation de l'activité limitée du marché, y compris les dénouements des clients, l'étalonnage des données d'évaluation par rapport à celles utilisées pour des instruments similaires, la décomposition de l'évaluation des instruments structurés en composantes individuelles, la comparaison des flux de trésorerie prévus et réels, l'examen des tendances en matière de profits et pertes et l'examen des tendances en matière d'évaluation des garanties. Il existe également des niveaux supplémentaires de revue de direction pour les postes plus importants ou plus complexes.

Le VCG détermine les ajustements d'évaluation éventuellement nécessaires aux estimations fournies par les fonctions de prise de risque. Aucun ajustement des prix cotés n'est appliqué pour les instruments classés au niveau 1 de la hiérarchie de la juste valeur (voir ci-dessous pour plus d'informations sur la hiérarchie de la juste valeur). Pour les autres positions, il faut faire preuve de discernement pour évaluer la nécessité de procéder à des ajustements de valeur afin de refléter de manière appropriée des considérations de liquidité, des paramètres non observables et, pour certains portefeuilles répondant à des critères spécifiques, de la taille de la position de risque nette ouverte. La détermination de ces ajustements suit un cadre cohérent dans l'ensemble de l'Entreprise :

- Des ajustements de la valorisation de la liquidité sont envisagés lorsqu'il existe un prix externe observable ou un paramètre de valorisation, mais que sa fiabilité est moindre, potentiellement en raison d'une activité de marché plus faible. Les ajustements de l'évaluation de la liquidité sont effectués sur la base des conditions actuelles du marché. Les facteurs qui peuvent être pris en compte pour déterminer l'ajustement de la liquidité comprennent l'analyse des éléments suivants : (1) l'écart estimé entre l'offre et la demande pour l'instrument négocié ; (2) d'autres points de cotation pour des instruments similaires sur des marchés actifs ; et (3) l'éventail des valeurs raisonnables que le prix ou le paramètre pourrait prendre.

- La Société gère certains portefeuilles d'instruments financiers sur la base de l'exposition au risque net ouvert et, comme le permettent les PCGR américains, a choisi d'évaluer la juste valeur de ces portefeuilles sur la base d'un transfert de l'ensemble de la position de risque net ouvert dans le cadre d'une opération ordonnée. Lorsque c'est le cas, des ajustements de valorisation peuvent être nécessaires pour refléter le coût de sortie d'une position ouverte nette de risque d'une taille supérieure à la normale du marché. Lorsqu'ils sont appliqués, ces ajustements sont fondés sur des facteurs qu'un participant au marché concerné prendrait en considération lors du transfert de la position ouverte nette, y compris l'ampleur de l'évolution défavorable du marché susceptible de se produire pendant la période nécessaire pour ramener suffisamment la position ouverte nette.

- Des ajustements pour incertitude liés à des paramètres non observables peuvent être effectués lorsque les positions sont évaluées à l'aide de prix ou de paramètres d'entrée dans les modèles d'évaluation qui ne sont pas observables en raison d'un manque d'activité sur le marché ou parce qu'ils ne peuvent être déduits de données observables sur le marché. Ces prix ou paramètres doivent être estimés et sont donc soumis au jugement de la direction.

Des ajustements sont effectués pour prendre en compte l'incertitude inhérente à l'estimation de l'évaluation qui en résulte.

- Le cas échéant, l'Entreprise procède également à des ajustements de ses estimations de la juste valeur afin de refléter de manière appropriée la qualité du crédit de la contrepartie (CVA), sa propre solvabilité (DVA) et l'impact du financement (FVA), en utilisant un cadre cohérent dans l'ensemble de l'Entreprise. Pour plus d'informations sur ces ajustements, voir les ajustements de crédit et de financement à la page 192 de la présente note.

Examen et approbation du modèle d'évaluation

Si des prix ou des cotations ne sont pas disponibles pour un instrument ou un instrument similaire, la juste valeur est généralement déterminée à l'aide de modèles d'évaluation qui tiennent compte des conditions de transaction pertinentes, telles que l'échéance, et utilisent comme données des paramètres fondés sur le marché ou provenant de sources indépendantes. Lorsque c'est le cas, le processus de vérification des prix décrit ci-dessus est appliqué aux données d'entrée de ces modèles.

Dans le cadre de la Politique d'Évaluation et de Gestion du Risque de Modèle de l'Entreprise, le MRGR examine et approuve les nouveaux modèles, ainsi que les changements importants apportés aux modèles existants, avant leur mise en œuvre dans l'environnement opérationnel. Dans certaines circonstances, des exceptions peuvent être accordées à la politique de l'Entreprise pour permettre l'utilisation d'un modèle avant son examen ou son approbation. Le MRGR peut également exiger de l'utilisateur qu'il prenne des mesures appropriées pour atténuer le risque lié au modèle s'il doit être utilisé dans l'intervalle. Ces actions dépendent du modèle et peuvent inclure, par exemple, la limitation de l'activité commerciale.

Hiérarchie de la juste valeur

Une hiérarchie de la juste valeur à trois niveaux a été établie selon les PCGR américains pour la divulgation des évaluations de la juste valeur. La hiérarchie de la juste valeur est basée sur l'observabilité des données utilisées pour l'évaluation d'un élément d'actif ou de passif à la date d'évaluation. Les trois niveaux sont définis comme suit.

- Niveau 1 - les données utilisées pour la méthode d'évaluation sont les prix cotés (non ajustés) d'éléments d'actif ou de passif identiques sur des marchés actifs.
- Niveau 2 - les données utilisées pour la méthode d'évaluation comprennent les prix cotés d'éléments d'actif et de passif similaires sur des marchés actifs et les données observables pour les données d'actif ou de passif, directement ou indirectement, pour la quasi-totalité de la durée de l'instrument financier.
- Niveau 3 - une ou plusieurs données de la méthode d'évaluation ne sont pas observables et sont significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Le classement d'un instrument financier dans la hiérarchie de la juste valeur est basé sur le niveau le plus bas de données significatives pour l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau suivant décrit les méthodes d'évaluation généralement utilisées par l'Entreprise pour évaluer ses produits/instruments importants à la juste valeur, y compris la classification générale de ces instruments selon la hiérarchie de la juste valeur.

Produit/instrument	Méthodologie d'évaluation	Classification dans la hiérarchie des justes valeurs
Accords de financement de titres	Les évaluations sont basées sur les flux de trésorerie actualisés, qui prennent en compte : Principalement niveau 2 • Caractéristiques des produits dérivés : pour plus d'informations, se référer au commentaire sur les produits dérivés ci-dessous • Taux du marché pour l'échéance concernée • Caractéristiques des garanties	
Prêts et engagements liés à des prêts – gros Prêts comptabilisés à la juste valeur (prêts à des fins de transaction et prêts à des fins autres que de transaction) et engagements liés aux prêts associés	Lorsque des données de marché observables sont disponibles, les évaluations sont basées sur : • Prix observés sur le marché (circonstances peu fréquentes) • Devis de courtiers pertinents • Prix de marché observés pour des instruments similaires Lorsque les données observables sur le marché sont indisponibles ou limitées, les évaluations sont basées sur les flux de trésorerie actualisés, qui prennent en compte les éléments suivants : • Les écarts de crédit dérivés du coût des CDS ; ou les courbes de crédit de référence élaborées par l'Entreprise, par secteur et par notation de crédit • Vitesse de remboursement anticipé • Caractéristiques des garanties	Niveau 2 ou 3
Prêts – client Prêts comptabilisés à leur juste valeur – prêts hypothécaires résidentiels conformes destinés à être vendus	La juste valeur est basée sur les prix du marché observables pour les titres Principalement de niveau 2 adossés à des créances hypothécaires avec des garanties similaires et incorpore des ajustements à ces prix pour tenir compte des	

Titres de placement et de titres participants	différences entre les titres et la valeur des prêts sous-jacents, qui comprennent les caractéristiques de crédit, la composition du portefeuille et la liquidité. Prix cotés sur le marché En l'absence de prix cotés sur le marché, les titres sont évalués sur la base des : • Prix de marché observables pour des titres similaires • Devis de courtiers pertinents • Flux de trésorerie actualisés En outre, les données suivantes sont utilisées pour actualiser les flux de trésorerie pour les produits suivants : Données spécifiques aux titres adossés à des créances hypothécaires et à des actifs : • Caractéristiques des garanties • Répartition des paiements et des pertes en fonction de l'opération • Hypothèses actuelles du marché concernant le rendement, la vitesse de remboursement anticipé, les taux de défaillance conditionnels et la gravité des pertes Données spécifiques aux obligations de prêts garantis (« CLO ») : • Caractéristiques des garanties • Répartition des paiements et des pertes en fonction de l'opération • Vitesse de remboursement anticipée, taux de défaillance conditionnels, gravité des pertes • Ecart de crédit • Données sur les notations de crédit	Niveau 1 Niveau 2 ou 3
Matières premières physiques	Valorisées à l'aide de prix ou de données observables sur le marché.	Niveau 1 ou 2
Produit/instrument	Méthodologie	Classification dans la hiérarchie des justes valeurs
Dérivés	Dérivés activement négociés, par exemple dérivés négociés en bourse, qui sont évalués sur la base de prix cotés. Les produits dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles tels que le modèle d'évaluation des options Black-Scholes, les modèles de simulation ou une combinaison de modèles qui peuvent utiliser des données d'évaluation observables ou non observables et prendre en compte les conditions contractuelles. Les principales données d'évaluation utilisées dépendent du type de dérivé et de la nature des instruments sous-jacents et peuvent comprendre les prix des actions, les prix des matières premières, les taux de change, les volatilités, les corrélations, les écarts CDS, les taux de recouvrement et la vitesse de remboursement anticipé. En outre, les données spécifiques utilisées pour les dérivés qui sont évalués sur la base de modèles avec des données non observables significatives sont les suivantes : Les données spécifiques aux dérivés exotiques de taux d'intérêt et de change sont les suivantes : • Courbe de taux d'intérêt • Volatilité de taux d'intérêt • Volatilité des écarts de taux d'intérêt • Valeur de commutation des Bermudes • Corrélation de taux d'intérêt • Corrélation taux d'intérêt-FX • Corrélation de change étranger Les données spécifiques aux dérivés de crédit comprennent : • Corrélation de crédit entre les instruments de dette sous-jacents Les données d'entrée spécifiques aux dérivés d'actions comprennent : • Prix à terme des actions • Volatilité actions • Corrélation actions • Corrélation actions-FX • Corrélation actions-TI Les données spécifiques aux dérivés de matières premières comprennent : • Prix à terme des matières premières • Volatilité des matières premières • Corrélation entre les matières premières	Niveau 1 Niveau 2 ou 3

	En outre, des ajustements sont effectués pour refléter la qualité du crédit de la contrepartie (CVA) et l’impact du financement (FVA). Voir page 192 de la présente note.	
Droits de gestion des hypothèques	Voir les droits de gestion des hypothèques à la note 15	Niveau 3
Investissements directs en capital-investissement	La juste valeur est estimée à l’aide de toutes les informations disponibles : • Prix des opérations • Multiples de négociation de sociétés cotées comparables • Performance opérationnelle de l’Entreprise de portefeuille sous-jacente • Ajustements nécessaires, étant donné que les sociétés cotées comparables ne sont pas identiques à l’Entreprise évaluée, et pour tenir compte des problèmes spécifiques à l’Entreprise, y compris l’absence de liquidité	Niveau 2 ou 3
Investissements dans des fonds (par exemple, fonds d’investissement mutuels/collectifs, fonds de capital-investissement, fonds spéculatifs et fonds immobiliers)	Valeur liquidative • Autres données disponibles pertinentes pour l’investissement • La valeur liquidative est soutenue par la capacité de rachat et d’achat au niveau de la valeur liquidative • Ajustements de la valeur liquidative, le cas échéant, pour tenir compte des restrictions de rachat (par exemple, périodes de blocage ou limitations de retrait) ou lorsque l’activité observable est limitée	Niveau 1 Niveau 2 ou 3 ^(a)
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	Ils sont évalués à l’aide d’informations observables sur le marché, lorsqu’elles sont disponibles. En l’absence d’informations observables sur le marché, les évaluations sont fondées sur la juste valeur des actifs sous-jacents détenus par l’EDDV.	Niveau 2 ou 3

(a) Exclut certains investissements qui sont évalués à la juste valeur en utilisant la valeur liquidative par action (ou son équivalent) comme moyen pratique.

Produit/instrument	Méthodologie d’évaluation	Classification dans la hiérarchie des justes valeurs
Obligations structurées (comprises dans les dépôts, les emprunts à court terme et la dette à long terme)	Les évaluations sont basées sur des analyses de flux de trésorerie actualisés qui prennent en compte le dérivé intégré ainsi que les conditions et la structure de paiement de la note. Les caractéristiques des dérivés incorporés sont prises en compte à l’aide de modèles tels que le modèle d’évaluation des options Black-Scholes, les modèles de simulation ou une combinaison de modèles qui peuvent utiliser des données d’évaluation observables ou non observables, en fonction du dérivé intégré. Les données spécifiques utilisées varient en fonction de la nature des caractéristiques du dérivé intégré, comme décrit dans la discussion ci-dessus concernant l’évaluation des dérivés. Des ajustements sont ensuite apportés à cette évaluation de base pour prendre en compte le risque de crédit propre à l’Entreprise (DVA). Voir page 192 de la présente note.	Niveau 2 ou 3

Le tableau suivant présente les éléments d'actif et de passif comptabilisés à la juste valeur aux 31 décembre 2023 et 2022, par grande catégorie de produits et par hiérarchie de la juste valeur.

Éléments d'actif et de passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente

31 décembre 2021 (en millions)	Hiérarchie de la juste valeur			Produit dérivé ajustements de compensation (f)	Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
	\$	\$	\$		
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de conventions de revente	–	259 813	–	–	259 813
Titres empruntés	–	70 086	–	–	70 086
Avoirs détenus à des fins de transaction :					
Instruments de dette :					
Titres adossés à des hypothèques :					
GSE et agences publiques américaines ^(a)	–	73 840	758	–	74 598
Résidentiel - non agence	–	1 921	5	–	1 926
Commercial - non agence	–	1 362	12	–	1 374
Total titres adossés à des créances hypothécaires	–	77 123	775	–	77 898
Trésor U.S., GSE et agences publiques américaines ^(a)	133 997	9 998	–	–	143 995
Obligations des Etats et communes U.S.	–	5 858	10	–	5 868
Certificats de dépôt, acceptations bancaires et papier commercial	–	756	–	–	756
Titres de créance d'administrations non U.S.	24 846	55 557	179	–	80 582
Titres de créance d'entreprises	–	32 854	484	–	33 338
Crédits	–	7 872	684	–	8 556
Titres adossés à des actifs	–	2 199	6	–	2 205
Total instruments de dette	158 843	192 217	2 138	–	353 198
Titres de participation	107 926	679	127	–	108 732
Marchandises physiques ^(b)	2 479	3 305	7	–	5 791
Autre	–	17 879	101	–	17 980
Total instruments de dette et capitaux propres^(c)	269 248	214 080	2 373	–	485 701
Créances dérivées :					
Taux d'intérêt	2 815	243 578	4 298	(224 367)	26 324
Crédit	–	8 644	1 010	(9 103)	551
Change étranger	149	204 737	889	(187 756)	18 019
Actions	–	55 167	2 522	(52 761)	4 928
Produits de base	–	15 234	205	(10 397)	5 042
Total des créances dérivées	2 964	527 360	8 924	(484 384)	54 864
Total des avoirs détenus à des fins de transaction^(d)	272 212	741 440	11 297	(484 384)	540 565
Titres disponibles à la vente :					
Titres adossés à des hypothèques :					
GSE et agences publiques américaines ^(a)	–	85 170	–	–	85 170
Résidentiel - non agence	–	3 639	–	–	3 639
Commercial - non agence	–	2 803	–	–	2 803
Total titres adossés à des créances hypothécaires	–	91 612	–	–	91 612
Trésor et agences publiques américaines	57 683	122	–	–	57 805
Obligations des Etats et communes U.S.	–	21 367	–	–	21 367
Titres de créance d'administrations non U.S.	13 095	8 187	–	–	21 282
Titres de créance d'entreprises	–	100	–	–	100
Titres adossés à des actifs :					
Obligations de prêts garantis	–	6 752	–	–	6 752
Autres ^(a)	–	2 786	–	–	2 786
Total des titres disponibles à la vente	70 778	130 926	–	–	201 704
Crédits ^(e) :					
Droits de gestion des hypothèques	–	35 772	3 079	–	38 851
Autres avoirs ^(d)	6 635	3 929	8 522	–	8 522
Total des éléments d'actif évalués à la juste valeur sur une base récurrente	349 625	1 241 966	23 656	(484 384)	1 130 863
Dépôts	–	76 551	1 833	–	78 384
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de mise en pension	–	169 003	–	–	169 003

Emprunts à court terme	–	18 284	1 758	–	20 042
Dette commerciales :					
Instruments de dette et de capitaux propres ^(c)	107 292	32 252	37	–	139 581
Dettes sur dérivés :					
Taux d'intérêt	4 409	232 277	3 796	(228 586)	11 896
Crédit	–	11 293	745	(10 949)	1 089
Change étranger	147	211 289	827	(199 643)	12 620
Actions	–	60 887	4 924	(56 443)	9 368
Produits de base	–	15 894	484	(10 504)	5 874
Total des dettes sur dérivés	4 556	531 640	10 776	(506 125)	40 847
Total des dettes commerciales	111 848	563 892	10 813	(506 125)	180 428
Créditeurs et autres dettes	3 968	1 617	52	–	5 637
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	–	1	–	–	1
Dette à long terme	–	60 198	27 726	–	87 924
Total des éléments de passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente	115 816	889 546	42 182	(506 125)	541 419

31 décembre 2022 (en millions)	Hiérarchie de la juste valeur			Ajustements de compensation de dérivés ^(f)	Juste valeur totale
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3		
	\$	\$	\$		\$
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de conventions de revente	–	311 883	–	–	311 883
Titres empruntés	–	70 041	–	–	70 041
Avoirs détenus à des fins de transaction :					
Instruments de dette :					
Titres adossés à des hypothèques :					
GSE et agences publiques américaines ^(a)	–	68 162	759	–	68 921
Résidentiel - non agence	–	2 498	5	–	2 503
Commercial - non agence	–	1 448	7	–	1 455
Total titres adossés à des créances hypothécaires	–	72 108	771	–	72 879
Trésor U.S., GSE et agences publiques américaines ^(a)	61 191	8 546	–	–	69 737
Obligations des Etats et communes U.S.	–	6 608	7	–	6 615
Certificats de dépôt, acceptations bancaires et papier commercial	–	2 009	–	–	2 009
Titres de créance d'administrations non U.S.	18 213	48 429	155	–	66 797
Titres de créance d'entreprises	–	25 626	463	–	26 089
Crédits	–	5 744	759	–	6 503
Titres adossés à des actifs	–	2 536	23	–	2 559
Total instruments de dette	79 404	171 606	2 178	–	253 188
Titres de participation	82 483	2 060	665	–	85 208
Marchandises physiques ^(b)	9 595	16 673	2	–	26 270
Autre	–	18 146	64	–	18 210
Total instruments de dette et capitaux propres^(c)	171 482	208 485	2 909	–	382 876
Créances dérivées :					
Taux d'intérêt	3 390	292 956	4 069	(271 996)	28 419
Crédit	–	9 722	607	(9 239)	1 090
Change étranger	169	240 207	1 203	(218 214)	23 365
Actions	–	57 485	4 428	(52 774)	9 139
Produits de base	–	24 982	375	(16 490)	8 867
Total des créances dérivées	3 559	625 352	10 682	(568 713)	70 880
Total des avoirs détenus à des fins de transaction^(d)	175 041	833 837	13 591	(568 713)	453 756
Titres disponibles à la vente :					
Titres adossés à des hypothèques :					
GSE et agences publiques américaines ^(a)	3	71 500	–	–	71 503
Résidentiel - non agence	–	4 620	–	–	4 620
Commercial - non agence	–	1 958	–	–	1 958
Total titres adossés à des créances hypothécaires	3	78 078	–	–	78 081
Trésor et agences publiques américaines	92 060	–	–	–	92 060
Obligations des Etats et communes U.S.	–	6 786	–	–	6 786
Titres de créance d'administrations non U.S.	10 591	9 105	–	–	19 696
Titres de créance d'entreprises	–	118	239	–	357
Titres adossés à des actifs :					

Obligations de prêts garantis	–	5 792	–	–	5 792
Autre	–	3 085	–	–	3 085
Total des titres disponibles à la vente	102 654	102 964	239	–	205 857
Crédits ^(e) :	–	40 661	1 418	–	42 079
Droits de gestion des hypothèques	–	–	7 973	–	7 973
Autres avoirs ^(d)	7 544	6 065	405	–	14 014
Total des éléments d'actif évalués à la juste valeur sur une base récurrente	285 239	1 365 451	23 626	(568 713)	1 105 603
Dépôts	–	26 458	2 162	–	28 620
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de mise en pension	–	151 999	–	–	151 999
Emprunts à court terme	–	14 391	1 401	–	15 792
Dette commerciales :					
Instruments de dette et de capitaux propres ^(c)	98 719	28 032	84	–	126 835
Dettes sur dérivés :					
Taux d'intérêt	2 643	284 280	3 368	(274 321)	15 970
Crédit	–	9 377	594	(9 217)	754
Change étranger	160	250 647	714	(232 665)	18 856
Actions	–	57 649	4 812	(53 657)	8 804
Produits de base	–	22 748	521	(16 512)	6 757
Total des dettes sur dérivés	2 803	624 701	10 009	(586 372)	51 141
Total des dettes commerciales	101 522	652 733	10 093	(586 372)	177 976
Créditeurs et autres dettes	5 702	1 283	53	–	7 038
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	–	5	–	–	5
Dette à long terme	–	48 189	24 092	–	72 281
Total des éléments de passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente	107 224	895 058	37 801	(586 372)	453 711

(a) Aux 31 décembre 2023 et 2022, les obligations GSE américaines s'élevaient respectivement à 73,8 et 73,9 milliards \$ et étaient liées à des prêts hypothécaires.

(b) Les stocks de produits physiques sont généralement comptabilisés au plus faible du coût ou de la valeur nette de réalisation. La « valeur nette de réalisation » est un terme défini dans les PCGR américains comme n'excédant pas la juste valeur moins les coûts de vente (« coûts de transaction »). Les coûts de transaction pour les stocks physiques de marchandises de l'Entreprise sont soit non applicables, soit non significatifs par rapport à la valeur des stocks. Par conséquent, la valeur nette de réalisation est proche de la juste valeur pour les stocks physiques de matières premières de l'Entreprise. Lorsque la couverture de juste valeur a été appliquée (ou lorsque la valeur nette de réalisation est inférieure au coût), la valeur comptable des matières premières physiques est proche de la juste valeur, car dans le cadre de la comptabilité de couverture de la juste valeur, le coût de base est ajusté pour tenir compte des variations de la juste valeur. Voir la note 5 pour plus de détails sur les relations de comptabilité de couverture de l'Entreprise. Afin de fournir des informations cohérentes sur la juste valeur, tous les stocks de matières premières physiques ont été inclus dans chaque période présentée.

(c) Les soldes reflètent la réduction des titres détenus (positions longues) par le montant des titres identiques vendus mais non encore achetés (positions courtes).

(d) Certains investissements qui sont évalués à la juste valeur en utilisant la valeur liquidative par action (ou son équivalent) comme moyen pratique ne doivent pas être classés dans la hiérarchie des justes valeurs. Aux 31 décembre 2023 et 2022, la juste valeur de ces investissements, qui comprennent certains fonds spéculatifs, fonds de capital-investissement, fonds immobiliers et autres fonds, était respectivement de 1,0 milliard \$ et de 950 millions \$. Ces soldes comprenaient, aux 31 décembre 2023 et 2022, des créances commerciales d'un montant de 42 millions \$ et de 43 millions \$, respectivement, et d'autres éléments d'actif d'un montant de 984 millions \$ et de 907 millions \$, respectivement.

(e) Aux 31 décembre 2023 et 2022, ils comprenaient respectivement 10,2 milliards \$ et 9,7 milliards \$ de prêts hypothécaires résidentiels de premier rang, et 6,0 milliards \$ et 6,8 milliards \$ de prêts hypothécaires commerciaux de premier rang. Les prêts hypothécaires résidentiels comprennent des prêts hypothécaires conformes montés avec l'intention de les vendre aux GSE et aux agences publiques U.S., pour des montants respectifs de 2,9 milliards \$ et de 2,4 milliards \$.

(f) Comme le permettent les PCGR américains, l'Entreprise a choisi de compenser les produits dérivés à recevoir et à payer, ainsi que les garanties en espèces reçues et payées, lorsqu'il existe un accord-cadre de compensation juridiquement applicable. Les soldes de niveau 3 seraient réduits si la compensation était appliquée, y compris l'avantage de compensation associé aux garanties en espèces.

Evaluations de niveau 3

La Société a mis en place des processus bien structurés pour déterminer la juste valeur, y compris pour les instruments dont la juste valeur est estimée à l'aide de données non observables significatives (niveau 3). Se reporter aux pages 175-179 de la présente note pour de plus amples informations sur le processus d'évaluation de l'Entreprise et pour une analyse détaillée de la détermination de la juste valeur des différents instruments financiers.

L'estimation de la juste valeur nécessite l'application d'un jugement. Le type et le niveau de jugement exigés dépendent largement de la quantité d'informations de marché observables dont dispose l'Entreprise. Pour les instruments évalués à l'aide de modèles d'évaluation développés en interne et d'autres techniques d'évaluation qui utilisent des données non observables significatives et sont donc classés au niveau 3 de la

hiérarchie de la juste valeur, les jugements utilisés pour estimer la juste valeur sont plus importants que ceux nécessaires pour estimer la juste valeur des instruments classés aux niveaux 1 et 2.

Pour parvenir à une estimation de la juste valeur d'un instrument de niveau 3, la direction doit d'abord déterminer le modèle d'évaluation approprié ou toute autre technique d'évaluation à utiliser. Deuxièmement, en raison du manque d'observabilité des données significatives, la direction doit évaluer les données empiriques pertinentes pour dériver les données d'évaluation, y compris les détails des opérations, les courbes de rendement, les taux d'intérêt, la vitesse de remboursement anticipé, les taux de défaut, les volatilités, les corrélations, les prix (tels que les prix des matières premières, des actions ou de la dette), les évaluations d'instruments comparables, les taux de change et les courbes de crédit.

Le tableau suivant présente les principaux instruments financiers de niveau 3 de l'Entreprise, les techniques d'évaluation utilisées pour mesurer la juste valeur de ces instruments financiers, les principales données non observables, la fourchette de valeurs de ces données et les moyennes pondérées ou arithmétiques de ces données. Bien que la détermination du classement d'un instrument dans le niveau 3 soit basée sur l'importance des données non observables pour l'évaluation globale de la juste valeur, les instruments financiers de niveau 3 comprennent généralement des éléments observables (c'est-à-dire des éléments faisant l'objet d'une cotation active et pouvant être validés par des sources externes) en plus des éléments non observables. Les données de niveau 1 et/ou de niveau 2 ne sont pas comprises dans le tableau. En outre, l'Entreprise gère le risque des composantes observables des instruments financiers de niveau 3 en utilisant des titres et des positions dérivées qui sont classés dans les niveaux 1 ou 2 de la hiérarchie de la juste valeur.

La fourchette de valeurs présentée dans le tableau est représentative des données les plus élevées et les plus basses utilisées pour évaluer les groupes significatifs d'instruments au sein d'une classification produit/instrument. Lorsqu'elles sont fournies, les moyennes pondérées des valeurs des données présentées dans le tableau sont calculées sur la base de la juste valeur des instruments que les données sont utilisées pour évaluer.

De l'avis de l'Entreprise, la fourchette des données, les valeurs moyennes pondérées et arithmétiques ne reflètent pas le degré d'incertitude des données ou une évaluation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses de l'Entreprise. Ils reflètent plutôt les caractéristiques des divers instruments détenus par l'Entreprise et la répartition relative des instruments au sein de l'éventail des caractéristiques. Par exemple, deux contrats d'option peuvent avoir des niveaux similaires d'exposition au risque de marché et d'incertitude de la valorisation, mais peuvent avoir des niveaux de volatilité implicite significativement différents parce que les contrats d'option ont des sous-jacents, des durées ou des prix d'exercice différents. La fourchette d'entrée et les valeurs moyennes pondérées et arithmétiques varieront donc d'une période à l'autre et d'un paramètre à l'autre en fonction des caractéristiques des instruments détenus par l'Entreprise à chaque date de clôture.

Données de niveau 3^(a)

1 ^{er} décembre 2023							
Produit/Instrument	Juste valeur (en millions)	Principale technique d'évaluation	Données non observables ^(g)	Fourchette de valeurs d'entrée			Moyenne ⁽ⁱ⁾
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et prêts ^(b)	1 743	Flux de trésorerie actualisés	Rendement	0 %		72 %	7 %
			Vitesse de remboursement anticipé	3 %		12 %	9 %
			Taux de défaut conditionnel	0 %		6 %	0 %
			Gravité des pertes	0 %		110 %	3 %
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles et prêts ^(c)	1 460	Comparables sur le marché	Prix	0 \$		90 \$	80 \$
Titres de créance d'entreprises	484	Comparables sur le marché	Prix	0 \$		242 \$	98 \$
Crédits ^(d)	1 335	Comparables sur le marché	Prix	0 \$		108 \$	79 \$
Titres de créance d'administrations non U.S.	179	Comparables sur le marché	Prix	2 \$		109 \$	91 \$
Dérivés de taux d'intérêt nets	495	Etablissement du prix des options	Volatilité de taux d'intérêt	25bps		420bps	117bps
			Volatilité des écarts de taux d'intérêt	37bps		77bps	64bps
			Valeur de commutation des Bermudes	0 %		54 %	19 %

			Corrélation de taux d'intérêt Corrélation IR-FX Vitesse de remboursement anticipé	(82)% (35)% 0 %		90 % 60 % 20 %	19 % 5 % 5 %
	7	Flux de trésorerie actualisés					
Dérivés de crédit nets	233	Flux de trésorerie actualisés	Corrélation de crédit Ecart de crédit Taux de récupération Prix	35 % 0bps 10 % 0 \$		70 % 3,617bps 90 % 115 \$	51 % 384bps 55 % 73 \$
	32	Comparables sur le marché					
Dérivés de change nets	128	Etablissement du prix des options Flux de trésorerie actualisés	Corrélation IR-FX Vitesse de remboursement anticipé Courbe de taux d'intérêt	(40)% 2 %		60 % 17 %	20 % 7 %
	(66)				11 %		11 %
Dérivés nets sur actions	(2 402)	Etablissement du prix des options	Prix à terme des actions ^(h) Volatilité actions Corrélation actions Corrélation actions-FX Corrélation actions-IR	74 % 3 % 15 % (88)% (19)%		148 % 145 % 100 % 65 % 20 %	100 % 28 % 57 % (30)% 12 %
Dérivés nets sur matières premières	(279)	Etablissement du prix des options	Contrats à terme sur produits pétroliers Contrat à terme sur produits de gaz naturel Volatilité des matières premières Corrélation entre les matières premières	84 \$ / BBL 2 \$ / MMBTU 17 % (35)%		270 \$ / BBL 6 \$ / MMBTU 20 % 98 %	177 \$ / BBL 4 \$ / MMBTU 18 % 31 %
MSR	8 522	Flux de trésorerie actualisés	Voir note 15				
Dette à long terme, emprunts à court terme et dépôts ^(e)	30 078	Etablissement du prix des options	Volatilité de taux d'intérêt Valeur de commutation des Bermudes Corrélation de taux d'intérêt Corrélation IR-FX Corrélation actions actions-FX Corrélation actions-IR Corrélation de crédit	25bps 0 % (82)% (35)% 15 % (88)% (19)%		420bps 54 % 90 % 60 % 100 % 65 % 20 %	117bps 19 % 19 % 5 % 57 % (30)% 12 %
	1 239	Flux de trésorerie actualisés	Rendement	35 % 5 %		70 % 20 %	51 % 12 %

			Gravité des pertes	0 %		100 %	50 %
Autres éléments d'actif et de passif de niveau 3, nets ^(f)	920						

(a) Les catégories présentées dans le tableau ont été regroupées en fonction du type de produit, ce qui peut différer de leur classification dans les bilans consolidés. En outre, les données présentées pour chaque technique d'évaluation dans le tableau ne sont, dans certains cas, pas applicables à chaque instrument évalué à l'aide de la technique, étant donné que les caractéristiques des instruments peuvent différer.

(b) Comprend des titres GSE et d'agences publiques U.S. pour 758 millions \$, des titres non-agence pour 5 millions \$ et des prêts non négociables pour 980 millions \$.

(c) Comprend des titres non-agences de 12 millions \$, des prêts commerciaux de 65 millions \$ et des prêts non commerciaux de 1,4 milliard \$.

(d) Comprend des prêts commerciaux de 619 millions \$ et des prêts non commerciaux de 716 millions \$.

(e) Les dettes à long terme, les emprunts à court terme et les dépôts comprennent les obligations structurées émises par l'Entreprise, qui sont des instruments financiers contenant généralement des dérivés intégrés. L'estimation de la juste valeur des obligations structurées comprend les éléments dérivés intégrés dans l'instrument. Les données significatives non observables sont largement cohérentes avec celles présentées pour les créances dérivées.

(f) Comprend des titres de participation pour 671 millions \$, dont 544 millions \$ dans les autres actifs, pour lesquels les prix cotés ne sont pas facilement disponibles et la juste valeur est généralement basée sur des techniques d'évaluation internes telles que les multiples de l'EBITDA et l'analyse des comparables. Tous les autres actifs et passifs de niveau 3 sont négligeables, tant individuellement que globalement.

(g) Le prix est une donnée non observable importante pour certains instruments. Lorsque les prix de marché cotés ne sont pas facilement disponibles, on s'appuie généralement sur des techniques d'évaluation internes basées sur les prix. Le prix est exprimé en supposant une valeur nominale de 100 \$.

(h) Le prix à terme des actions est exprimé en pourcentage du prix actuel des actions.

(i) Les montants représentent des moyennes pondérées, à l'exception des données relatives aux produits dérivés pour lesquelles des moyennes arithmétiques sont utilisées.

Variations et fourchettes des données non observables

Le commentaire suivant fournit une description de l'impact sur l'évaluation de la juste valeur d'une modification de chaque donnée non observable prise isolément, et de l'interrelation entre les données non observables, lorsqu'elle est pertinente et significative. L'impact des changements dans les données d'entrée peut ne pas être indépendant, car un changement dans une donnée d'entrée non observable peut donner lieu à un changement dans une autre donnée d'entrée non observable. Lorsqu'il existe des relations entre deux données non observables, ces relations sont discutées ci-dessous. Des relations peuvent également exister entre les données observables et non observables (par exemple, lorsque les taux d'intérêt observables augmentent, les taux de remboursement anticipé non observables diminuent) ; ces relations n'ont pas été intégrées dans le commentaire ci-dessous. En outre, pour chacune des relations individuelles décrites ci-dessous, la relation inverse s'appliquerait également de manière générale.

Les paragraphes suivants décrivent également les caractéristiques des instruments sous-jacents et les facteurs de marché externes qui influencent l'éventail des données utilisées dans l'évaluation des positions de l'Entreprise.

Rendement - Le rendement d'un élément d'actif est le taux d'intérêt utilisé pour actualiser les flux de trésorerie futurs dans un calcul de flux de trésorerie actualisés. Une augmentation du rendement, prise isolément, entraînerait une diminution de l'évaluation de la juste valeur.

Ecart de crédit - L'écart de crédit est le montant du rendement annualisé supplémentaire par rapport au taux d'intérêt du marché qu'un participant au marché exigerait pour s'exposer au risque de crédit d'un instrument. La marge de crédit d'un instrument fait partie du taux d'actualisation utilisé dans le calcul des flux de trésorerie actualisés. En règle générale, une augmentation de l'écart de crédit se traduit par une diminution de la mesure de la juste valeur.

Le rendement et l'écart de crédit d'un titre hypothécaire donné reflètent principalement le risque inhérent à l'instrument. Le rendement est également influencé par le niveau absolu du coupon payé par l'instrument (qui peut ne pas correspondre directement au niveau de risque inhérent). Par conséquent, la fourchette des rendements et des écarts de crédit traduit l'éventail des risques inhérents aux divers instruments détenus par l'Entreprise. Le risque inhérent aux titres adossés à des créances hypothécaires dépend de la subordination du titre évalué et des caractéristiques des prêts hypothécaires sous-jacents au sein du pool garanti, notamment les scores FICO des emprunteurs, les ratios LTV pour les prêts hypothécaires résidentiels et la nature de la propriété et/ou des éventuels locataires pour les prêts hypothécaires commerciaux. Pour les titres de créance d'entreprises, les obligations des Etats et communes des Etats-Unis et d'autres instruments similaires, les écarts de crédit reflètent la qualité de crédit du débiteur et la durée de l'obligation.

Vitesse de remboursement anticipé - La vitesse de remboursement anticipé est une mesure des remboursements volontaires non programmés du principal d'une obligation remboursable par anticipation au sein d'un pool garanti. Les vitesses de remboursement anticipé diminuent généralement au fur et à mesure que les défaillances des emprunteurs augmentent. Une augmentation des vitesses de remboursement anticipé, prise isolément, entraînerait une diminution de l'évaluation de la juste valeur des actifs évalués à une prime par rapport au pair et une augmentation de l'évaluation de la juste valeur des actifs évalués à une décote par rapport au pair.

Les vitesses de remboursement anticipé peuvent varier d'un groupe de garanties à l'autre et dépendent du type et de la localisation de l'emprunteur sous-jacent, de la durée restante de l'obligation ainsi que du niveau et du type (fixe ou variable, par exemple) de taux d'intérêt

payé par l'emprunteur. En règle générale, les pools de garanties dont la qualité de crédit de l'emprunteur est plus élevée ont un taux de remboursement anticipé plus élevé que ceux dont la qualité de crédit de l'emprunteur est plus faible, toutes choses étant égales par ailleurs.

Taux de défaut conditionnel - Le taux de défaut conditionnel est une mesure de la réduction de l'encours de la garantie sous-jacente à une obligation garantie à la suite de défauts. Bien qu'il n'y ait généralement pas de relation directe entre les taux de défaut conditionnels et les vitesses de remboursement anticipé, les obligations garanties pour lesquelles la garantie sous-jacente a des vitesses de remboursement anticipé élevées auront tendance à avoir des taux de défaut conditionnels plus faibles. Une augmentation des taux de défaillance conditionnelle devrait généralement s'accompagner d'une augmentation de la sévérité des pertes et d'une augmentation des écarts de crédit. Une augmentation du taux de défaut conditionnel, prise isolément, entraînerait une diminution de l'évaluation de la juste valeur. Les taux de défaillance conditionnels reflètent la qualité des garanties sous-jacentes à une titrisation et la structure de la titrisation elle-même.

Compte tenu des types de titres détenus dans les portefeuilles de l'Entreprise, les taux de défaillance conditionnels se situent le plus souvent dans la partie inférieure de la fourchette présentée.

Gravité des pertes - La gravité des pertes (le concept inverse est le taux de recouvrement) est le montant attendu des pertes futures réalisées résultant de la liquidation finale d'un prêt particulier, exprimé comme le montant net de la perte par rapport au solde du prêt en cours. Une augmentation de la gravité des pertes s'accompagne généralement d'une augmentation des taux de défaillance conditionnelle. Une augmentation de la gravité des pertes, prise isolément, entraînerait une diminution de l'évaluation de la juste valeur.

La gravité des pertes appliquée à l'évaluation d'un titre adossé à des créances hypothécaires dépend de facteurs liés aux hypothèques sous-jacentes, y compris le ratio LTV, la nature du privilège du prêteur sur la propriété et d'autres facteurs spécifiques à l'instrument.

Corrélation - La corrélation est une mesure de la relation entre les mouvements de deux variables. La corrélation est un élément de tarification d'un produit dérivé dont la rémunération dépend d'un ou de plusieurs risques sous-jacents. Les données de corrélation sont liées au type de dérivé (par exemple, taux d'intérêt, crédit, actions, devises et matières premières) en raison de la nature des risques sous-jacents. Lorsque les paramètres sont positivement corrélés, une augmentation d'un paramètre entraîne une augmentation de l'autre paramètre. Lorsque les paramètres sont négativement corrélés, une augmentation d'un paramètre entraîne une diminution de l'autre paramètre. Une augmentation de la corrélation peut entraîner une augmentation ou une diminution de l'évaluation de la juste valeur. Compte tenu d'une position de corrélation courte, une augmentation de la corrélation, prise isolément, entraînerait généralement une diminution de l'évaluation de la juste valeur.

Le niveau de corrélation utilisé dans l'évaluation des produits dérivés comportant des risques sous-jacents multiples dépend d'un certain nombre de facteurs, dont la nature de ces risques. Par exemple, la corrélation entre deux expositions au risque de crédit serait différente de celle entre deux expositions au risque de taux d'intérêt. De même, la durée de l'opération peut également avoir une incidence sur la corrélation, car la relation entre les risques sous-jacents peut être différente selon les périodes.

En outre, les niveaux de corrélation dépendent fortement des conditions du marché et peuvent présenter une fourchette relativement large au sein des classes d'actifs ou entre elles au fil du temps, en particulier lorsque les conditions du marché sont volatiles.

Volatilité - La volatilité est une mesure de la variabilité des rendements possibles d'un instrument, d'un paramètre ou d'un indice de marché, compte tenu de l'évolution de la valeur de l'instrument, du paramètre ou de l'indice en question au fil du temps. La volatilité est une donnée de prix pour les options, y compris les options sur actions, les options sur matières premières et les options sur taux d'intérêt. En règle générale, plus la volatilité du sous-jacent est élevée, plus l'instrument est risqué. Compte tenu d'une position longue sur une option, une augmentation de la volatilité, prise isolément, se traduirait généralement par une augmentation de l'évaluation de la juste valeur.

Le niveau de volatilité utilisé dans l'évaluation d'un dérivé particulier basé sur une option dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment la nature du risque sous-jacent à l'option (par exemple, la volatilité d'un titre de participation particulier peut être sensiblement différente de celle d'un indice de matières premières particulier), la durée du dérivé ainsi que le prix d'exercice de l'option.

Valeur de conversion des Bermudes - La valeur de conversion est la différence entre la valeur globale d'une « Bermuda swaption », qui peut être exercée à plusieurs moments, et celle de l'option de swap européenne la plus chère, et reflète la valeur supplémentaire que les multiples dates d'exercice apportent au détenteur.

Les valeurs de substitution dépendent des conditions du marché et peuvent varier considérablement en fonction d'un certain nombre de facteurs, tels que la durée du swap sous-jacent et le prix d'exercice de l'option. Une augmentation de la valeur de commutation, prise isolément, entraînerait généralement une augmentation de l'évaluation de la juste valeur.

Courbe des taux d'intérêt - La courbe de taux d'intérêt représente la relation entre les taux d'intérêt sur différentes durées. La courbe des taux d'intérêt est utilisée pour fixer les flux de trésorerie des dérivés de taux d'intérêt et de change et constitue également une donnée de prix utilisée dans l'actualisation de tout flux de trésorerie dérivé.

Prix à terme - Le prix à terme est le prix auquel l'acheteur accepte d'acheter l'actif sous-jacent à un contrat à terme à la date de livraison future prédéterminée, et est tel que la valeur du contrat est nulle à l'origine.

Le prix à terme est utilisé comme donnée dans l'évaluation de certains dérivés et dépend d'un certain nombre de facteurs, notamment les taux d'intérêt, le prix actuel de l'actif sous-jacent, ainsi que les revenus attendus et les coûts encourus par le vendeur du fait de la détention de l'actif jusqu'à la date de livraison. Une augmentation du prix à terme peut entraîner une augmentation ou une diminution de l'évaluation de la juste valeur.

Changements dans les évaluations de la juste valeur récurrentes de niveau 3

Les tableaux suivants présentent un récapitulatif des montants des bilans consolidés (y compris les variations de la juste valeur) pour les instruments financiers classés par l'Entreprise au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021. Lorsqu'il est décidé de classer un instrument financier au niveau 3, la décision se fonde sur l'importance des données non observables pour l'évaluation globale de la juste valeur. Toutefois, les instruments financiers de niveau 3 comprennent généralement, outre les éléments non observables ou de niveau 3, des éléments observables (c'est-à-dire des éléments faisant l'objet d'une cotation active et pouvant être validés par des sources externes) ; par conséquent, les gains et les pertes figurant dans le tableau ci-dessous comprennent des variations de la juste valeur dues en partie à des facteurs observables qui font partie de la méthode d'évaluation. La Société gère le risque des composantes observables des instruments financiers de niveau 3 en utilisant des titres et des positions dérivées qui sont classés au niveau 1 ou 2 de la hiérarchie de la juste valeur ; étant donné que ces instruments de gestion du risque de niveau 1 et de niveau 2 ne sont pas inclus ci-dessous, les gains ou les pertes dans les tableaux suivants ne reflètent pas l'effet des activités de gestion du risque de l'Entreprise liées à ces instruments de niveau 3.

	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives								Variation des plus-values/(moins-values) non réalisées liée aux instruments financiers détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2023	Total réalisée/non réalisés gains/(pertes)	Achats ^(a)	Ventes	Règlements ^(b)	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2023	
Exercice clos 31 décembre 2023 (en millions)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Avoirs :^(a)									
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de conventions de revente	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Avoirs détenus à des fins de transaction :									
Instruments de dette :									
Titres adossés à des hypothèques :									
GSE et agences publiques américaines	759	4	249	(133)	(107)	–	(14)	758	1
Résidentiel - non agence	5	6	–	(6)	(1)	1	–	5	1
Commercial - non agence	7	6	–	–	(1)	8	(8)	12	7
Total des titres adossés à des prêts hypothécaires	771	16	249	(139)	(109)	9	(22)	775	9
Obligations d'Etats et Communes U.S.	7	–	1	–	(1)	3	–	10	–
Dette publique non U.S. non U.S.	155	74	217	(254)	–	22	(35)	179	74
Titres de créance d'entreprises	463	36	322	(172)	(41)	114	(238)	484	35
Crédits	759	(15)	1 027	(499)	(441)	382	(529)	684	30
Titres adossés à des actifs	23	–	7	(12)	(1)	5	(16)	6	–
Total instruments de dette	2 178	111	1 823	(1 076)	(593)	535	(840)	2 138	148
Titres de participation	665	(53)	164	(239)	(384)	192	(218)	127	(422)
Marchandises physiques	2	–	7	–	(2)	–	–	7	–
Autre	64	(58)	141	–	(5)	1	(42)	101	(28)
Total des actifs détenus à des fins d'opération - titres de dette et de participation	2 909	–	2 135	(1 315)	(984)	728	(1 100)	2 373	(302)^(c)
Créances nettes sur dérivés : ^(a)									
Taux d'intérêt	701	556	251	(255)	654	(1 117)	(288)	502	419
Crédit	13	304	(60)	(25)	47	15	(29)	265	230
Change étranger	489	31	151	(144)	(187)	144	(422)	62	(80)
Actions	(384)	191	928	(1 931)	(1 306)	700	(600)	(2 402)	(646)
Produits de base	(146)	(59)	59	(290)	(51)	(11)	219	(279)	(144)
Total des créances nettes sur dérivés	673	1 023^(c)	1 329	(2 645)	(843)	(269)	(1 120)	(1 852)	(221)^(c)
Titres disponibles à la vente :									
Titres de créance d'entreprises	239	24	–	(225)	–	–	(38)	–	–
Total des titres disponibles à la vente	239	24^(a)	–	(225)	–	–	(38)	–	–
Crédits	1 418	289 ^(c)	2 398	(120)	(1 147)	1 306	(1 065)	3 079	293 ^(c)
Droits de gestion des hypothèques	7 973	467 ^(a)	1 281	(188)	(1 011)	–	–	8 522	467 ^(a)
Autres actifs	405	(36) ^(c)	525	(20)	(147)	45	(14)	758	(82) ^(c)

Passif :^(a)

Exercice clos le 31 décembre 2023 (en millions)	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives								Variation des (gains)/pertes non réalisés liée aux instruments financier détenus
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2023	Total réalisé/non réalisé (gains)/pertes	Emissions	Règlements ^(b)			Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts	2,162	95 ^{(c)(f)}	–	–	940	(1,043)	–	(321)	1,833
Emprunts à court terme	1 401	(201) ^{(c)(f)}	–	–	4 522	(4 345)	3	(24)	1 758
Passifs de transaction - dettes et capitaux propres instruments	84	(21) ^(c)	(32)	9	–	(2)	19	(20)	37
Créditeurs et autres passifs	53	(4) ^(c)	(16)	24	–	–	8	(13)	52
Dette à long terme	–	–	–	–	12 679	(11 555)	229	(729)	27 726
	24 092	(3 010) ^{(c)(f)}							

	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives								Variation de la valeur non réalisée
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2022	Total des gains/(pertes) réalisés	Achats ^(a)	Ventes	Règlements ^(h)	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2022	
Exercice clos 31 décembre 2022	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Avoirs : ^(a)									
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de contrats de revente	–	–	1	(1)	\$ (1) \$	1	–	–	–
Avoirs détenus à des fins de transaction :									
Instruments de dette :									
Titres adossés à des hypothèques :									
GSE et agences publiques américaines	265	31	673	(125)	(84)	4	(5)	759	29
Résidentiel - non agence	28	(1)	7	(5)	(12)	–	(12)	5	–
Commercial - non agence	10	–	–	(1)	–	3	(5)	7	–
Total des titres adossés à titres	303	30	680	(131)	(96)	7	(22)	771	29
Obligations d'États et Communes U.S.	7	–	–	–	–	–	–	7	–
Dette publique non U.S. titres	81	(92)	494	(338)	(4)	84	(70)	155	(153)
Titres de créance d'entreprises	332	(30)	404	(178)	(100)	357	(322)	463	(48)
Crédits	708	(51)	652	(605)	(230)	925	(640)	759	(26)
Titres adossés à des actifs	26	5	19	(24)	(1)	5	(7)	23	1
Total instruments de dette	1 457	(138)	2 249	(1 276)	(431)	1 378	(1 061)	2 178	(197)
Titres de participation	662	(1 036)	473	(377)	(2)	1 066	(121)	665	(840)
Marchandises physiques	–	(1)	3	–	–	–	–	2	(1)
Autre	160	93	37	–	(221)	1	(6)	64	46
Total des actifs détenus à des fins d'opération	2 279	(1 082)^(k)	2 762	(1 653)	(654)	2 445	(1 188)	2 909	(992)^(d)
- titres de dette et de participation									
Créances nettes sur dérivés : ^(a)									
Taux d'intérêt	(16)	187	325	(483)	329	732	(373)	701	332
Crédit	74	226	17	(9)	(271)	5	(29)	13	170
Change étranger	(419)	726	215	(114)	83	3	(5)	489	459
Actions	(3 626)	5 016	1 226	(2 530)	96	(656)	90	(384)	3 435
Produits de base	(907)	571	110	(331)	350	5	56	(146)	369
			1 893	(3 467)	587	89	(261)	673	4 765 ^(d)
Total des créances nettes sur dérivés	(4 894)	6 726^(d)	88	–	(15)	–	–	239	5
Titres disponibles à la vente :									
Titres de créance d'entreprises	161	5	88	–	(15)	–	–	239	5 ^(d)
Total des titres disponibles à la vente	161	5^(d)							
Prêts	1 933	(158) ^(c)	568	(261)	(886)	1 053	(831)	1 418	(76) ^(c)
Droits de gestion des hypothèques	5 494	2 039 ^(e)	2 198	(822)	(936)	–	–	7 973	2 039 ^(e)
Autres avoirs	306	194 ^(c)	50	(38)	(103)	2	(6)	405	191 ^(c)

Passif :^(a)

Exercice clos 31 décembre 2022 (en millions)	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives								Variation des (gains)/pertes non réalisés liée aux instruments financiers détenus au 31 décembre 2022
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2022	Total réalisé/non réalisé					Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2022
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dépôts	2,317	(292) ^{(d)(f)}	–	–	531	(114)	–	(280)	2,162
Emprunts à court terme	2 481	(358) ^{(d)(f)}	–	–	3 963	(4 685)	15	(15)	1 401
Passifs de transaction - dettes et capitaux propres	30	(31) ^(c)	(41)	77	–	–	57	(8)	84
Créditeurs et autres passifs	69	(16) ^(c)	37	42	–	–	1	(6)	53
Dette à long terme	24 374	(3 869) ^{(k)(f)}	–	–	12 714	(8 876)	793	(1 044)	24 092
									(3 447) ^{(k)(f)}

	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives								Variation des plus-values/(moins-values) non réalisées liées aux instruments financiers
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Total réalisé/non réalisées	Achats ^(a)	Ventes	Règlements ^(h)	Transfert au niveau 3	Transfert du niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2021	
Exercice clos 31 décembre 2021 (en millions)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Avoirs :^(a)									
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de contrats de revente	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avoirs détenus à des fins de transaction :									
Instruments de dette :									
Titres adossés à des hypothèques :									
GSE et agences publiques américaines	449	(28)	21	(67)	(110)	1	(1)	265	(31)
Résidentiel - non agence	28	—	26	(24)	(5)	4	(1)	28	(3)
Commercial - non agence	3	5	12	(7)	(17)	14	—	10	(2)
Total des titres adossés à titres participants	480	(23)	59	(98)	(132)	19	(2)	303	(36)
Obligations d'Etats et Communes U.S.	8	—	—	—	(1)	—	—	7	—
Titres de créance d'administrations non U.S.	182	(14)	359	(332)	(7)	—	(107)	81	(10)
Titres de créance d'entreprises	507	(23)	404	(489)	(4)	162	(225)	332	(16)
Crédits	893	2	994	(669)	(287)	648	(873)	708	(20)
Titres adossés à des actifs	28	28	76	(99)	(2)	2	(7)	26	(2)
Total instruments de dette	2 098	(30)	1 892	(1 687)	(433)	831	(1 214)	1 457	(84)
Titres de participation	476	(77)	378	(168)	—	164	(111)	662	(335)
Marchandises physiques	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Autre	49	74	233	—	(98)	5	(103)	160	31
Total des actifs commerciaux - titres de dette et de participation	2 623	(33)^(c)	2 503	(1 855)	(531)	1 000	(1 428)	2 279	(388)^(c)
Créances nettes sur dérivés : ^(b)									
Taux d'intérêt	258	1 789	116	(192)	(2 011)	112	(88)	(16)	282
Crédit	(224)	130	6	(12)	146	34	(6)	74	141
Change étranger	(434)	(209)	110	(110)	222	(12)	14	(419)	13
Actions	(3 862)	(480)	1 285	(2 813)	1 758	315	171	(3 626)	(155)
Produits de base	(731)	(728)	145	(493)	916	(4)	(12)	(907)	(426)
Total des créances nettes sur dérivés	(4 993)	502^(c)	1 662	(3 620)	1 031	445	79	(4 894)	(145)^(c)
Titres disponibles à la vente :									
Titres de créance d'entreprises	—	(1)	162	—	—	—	—	161	(1)
Total des titres disponibles à la vente	—	(1)^(d)	162	—	—	—	—	161	(1)^(d)
Prêts	2 305	(87) ^(c)	612	(439)	(965)	1,301	(794)	1,933	(59) ^(c)
Droits de gestion des hypothèques	3 276	98 ^(e)	3 022	(114)	(788)	—	—	5 494	98 ^(e)
Autres actifs	538	16 ^(c)	9	(17)	(239)	—	(1)	306	11 ^(c)

Exercice clos 31 décembre 2021	Evaluations de la juste valeur utilisant des données non observables significatives									Variation des (plus-values)/moins-values non réalisées liées aux instruments financiers
	Juste valeur au 1 ^{er} janvier 2021	Total réalisé/(gains)/pertes	Achats	Ventes	Emissions	Règlements ^(h)	Cessions niveau 3	Cessions niveau 3	Juste valeur au 31 déc. 2021	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Passif :^(a)										
Dépôts	2 913	(80) ^{(c)(f)}	—	—	431	(467)	2	(482)	2 317	(77) ^{(c)(f)}
Emprunts à court terme	2 420	(1 391) ^{(c)(f)}	—	—	6 823	(5 308)	9	(72)	2 481	(83) ^{(c)(f)}
Passifs de transaction – dettes et capitaux propres	51	(8) ^(c)	(101)	38	—	—	64	(14)	30	(157) ^(c)
Créditeurs et autres dettes	68	8 ^(c)	—	1	—	—	—	(8)	69	8 ^(c)
Dettes à long terme	23 397	(369) ^{(c)(f)}	—	—	13 505	(12 191)	103	(809)	24 374	(87) ^{(c)(f)}

(a) Les actifs de niveau 3 à la juste valeur en pourcentage du total des actifs de l'entreprise à la juste valeur (y compris les passifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente) étaient de 2 % aux 31 décembre 2023, 2022 et 2021, respectivement. Les dettes de niveau 3 à la juste valeur en pourcentage du total des dettes de l'entreprise à la juste valeur (y compris les actifs évalués à la juste valeur sur une base non récurrente) étaient de 8 % au 31 décembre 2022 et au 31 décembre 2021 et de 10 % au 31 décembre 2020.

(b) Tous les dérivés de niveau 3 sont présentés sur une base nette, quelle que soit la contrepartie sous-jacente.

(c) Principalement comptabilisés dans les revenus des opérations principales, à l'exception des variations de la juste valeur des prêts hypothécaires BCC et des engagements liés aux prêts accordés dans l'intention de vendre, et des engagements d'achat de prêts hypothécaires, qui sont comptabilisés dans les commissions sur prêts hypothécaires et revenus connexes.

(d) Les plus-values/(moins-values) réalisées sur les titres disponibles à la vente sont comptabilisées dans les plus-values/(moins-values) sur titres de placement. Les gains/(pertes) non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les gains/(pertes) réalisés et non réalisés enregistrés au niveau 3 AFS sur les titres disponibles à la vente n'étaient pas significatifs pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021.

(e) Les variations de la juste valeur des MSR sont comptabilisées dans les commissions hypothécaires et les revenus connexes.

(f) Les (plus-values)/moins-values réalisées dues au DVA pour les éléments de passif ayant fait l'objet d'un choix d'option à la juste valeur sont comptabilisées dans les produits des opérations principales et n'étaient pas significatives pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021. Les (plus-values)/moins-values latentes sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et s'élevaient à (158) millions \$, (529) millions \$ et 258 millions \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021, respectivement.

(g) Les prêts sont compris dans les achats.

(h) Comprend les éléments d'actif et de passif financiers qui sont arrivés à échéance, qui ont été partiellement ou totalement remboursés, l'impact des modifications, les déconsolidations associées aux intérêts bénéficiaires dans les EDDV et d'autres éléments.

Analyse de niveau 3

Changements dans les bilans consolidés

Les paragraphes suivants décrivent les changements importants intervenus dans les actifs de niveau 3 depuis le 31 décembre 2022, pour les éléments évalués à la juste valeur de manière récurrente. Voir Eléments d'actif et de passif évalués à la juste valeur sur une base récurrente à la page 193 pour plus d'informations sur les changements affectant les éléments évalués à la juste valeur sur une base non récurrente.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2022

Les actifs de niveau 3 s'élevaient à 23,7 milliards \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 30 millions \$ par rapport au 31 décembre 2021.

L'augmentation pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 s'explique principalement par :

- une augmentation de 1,7 milliard \$ des prêts non commerciaux, due en grande partie aux facteurs suivants 1,1 milliard \$ de prêts dans BFI associés à First Republic.
- une augmentation de 549 millions \$ des MSR, compensée de manière prédominante par :
- une diminution de 1,8 milliard \$ des créances brutes sur dérivés en raison de règlements et de transferts nets largement compensés par des gains et des achats.

Voir la note 15 pour plus d'informations sur les MSR.

Pour plus d'informations, reportez-vous aux sections ci-dessous.

Transferts entre niveaux pour les instruments comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les transferts significatifs du niveau 2 au niveau 3 ont été les suivants :

- 951 millions \$ de créances brutes sur dérivés de taux d'intérêt en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables, et 2,1 milliards \$ de dettes brutes sur dérivés de taux d'intérêt en raison de la transition vers le SOFR à terme pour certaines options de taux d'intérêt.
- 1,5 milliards \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 829 millions \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables.
- 1,3 milliard \$ de prêts non commerciaux en raison d'une diminution de l'observabilité.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023, les transferts significatifs du niveau 3 au niveau 2 ont été les suivants :

- 1,1 milliard \$ du total des instruments de dette et de capitaux propres, pour partie en raison des prêts commerciaux, grâce à une augmentation de l'observabilité.
- 921 millions \$ de créances brutes sur dérivés de taux d'intérêt, en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.
- 2,3 milliards \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 1,7 milliard \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.
- 1,1 milliard \$ de crédits non commerciaux en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les transferts significatifs du niveau 2 au niveau 3 ont été les suivants :

- 2,4 milliards \$ d'instruments de dette et de capitaux propres, principalement en raison de titres de capitaux propres de 1,1 milliard \$ dus à une diminution de l'observabilité, principalement en raison d'un accès restreint à certains marchés, et de prêts de négociation de 925 millions \$ dus à une diminution de l'observabilité.
- 1,6 milliard \$ de créances brutes sur dérivés de taux d'intérêt et 878 millions \$ de dettes brutes sur dérivés de taux d'intérêt, en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables.

- 1,6 milliard \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 1,6 milliard \$ de créances brutes sur dérivés d'actions 2,3 milliards \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables.
- 1,1 milliard \$ de prêts non commerciaux en raison d'une diminution de l'observabilité.
- 793 millions \$ de dette à long terme, en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables pour les billets structurés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022, les transferts significatifs du niveau 3 au niveau 2 ont été les suivants :

- 1,2 milliard \$ du total des instruments de dette et de capitaux propres, en grande partie en raison des prêts commerciaux, grâce à une augmentation de l'observabilité.
- 1,2 milliard \$ de créances brutes sur dérivés de taux d'intérêt et 807 millions \$ de dettes brutes sur dérivés de taux d'intérêt, en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.
- 2,2 milliards \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 2,3 milliards \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.
- 831 millions \$ de prêts non commerciaux, en raison d'une amélioration de l'observabilité.
- 1,0 milliard \$ de dette à long terme, en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables pour les billets structurés.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les transferts significatifs du niveau 2 au niveau 3 ont été les suivants :

- 1,0 milliard \$ du total des instruments de dette et de capitaux propres, en grande partie en raison des prêts commerciaux, en raison d'une diminution de l'observabilité.
- 1,5 milliards \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 1,2 milliards \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une diminution de l'observabilité et d'une augmentation de l'importance des données non observables.
- 1,3 milliard \$ de prêts non commerciaux en raison d'une diminution de l'observabilité.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021, les transferts significatifs du niveau 3 au niveau 2 ont été les suivants :

- 1,4 milliard \$ du total des instruments de dette et de capitaux propres, en grande partie en raison des prêts commerciaux, grâce à une augmentation de l'observabilité.
- 1,5 milliards \$ de créances brutes sur dérivés d'actions et 2,1 milliards \$ de dettes brutes au titre des dérivés d'actions en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables.
- 794 millions \$ de prêts non commerciaux, en raison d'une amélioration de l'observabilité.
- 809 millions \$ de dette à long terme, en raison d'une augmentation de l'observabilité et d'une diminution de l'importance des données non observables pour les billets structurés.

Tous les transferts sont basés sur des changements dans l'observabilité et/ou l'importance des données d'évaluation et sont supposés se produire au début de la période de déclaration trimestrielle au cours de laquelle ils se produisent.

Gains et pertes

Le tableau suivant décrit les principales composantes du total des gains/(pertes) réalisés/non réalisés pour les instruments évalués à la juste valeur sur une base récurrente pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021. Ces montants ne tiennent pas compte des effets des activités de gestion des risques de l'Entreprise lorsque les instruments financiers sont classés aux niveaux 1 et 2 de la hiérarchie de la juste valeur. Pour de plus amples informations sur ces instruments, voir les tableaux récapitulatifs des évaluations de la juste valeur récurrentes de niveau 3 aux pages 186-190.

2023

- 1,8 milliards \$ de gains nets sur les actifs, en grande partie dus à des gains sur les créances nettes de dérivés de taux d'intérêt en raison des mouvements du marché et à des gains sur les MSR reflétant des vitesses de remboursement anticipé plus faibles pour des taux plus élevés.
- 3,3 milliards \$ de pertes nettes sur les passifs, principalement dus à des pertes sur la dette à long terme en raison des mouvements du marché.

2022

- 7,7 milliards \$ de gains nets sur les actifs, principalement dus à des gains sur les créances nettes de dérivés d'actions en raison des mouvements du marché et à des gains sur les MSR intégrant des vitesses de remboursement anticipé plus faibles sur des taux plus élevés.
- 4,6 milliards \$ de gains nets sur les passifs, principalement dus à une baisse de la juste valeur de la dette à long terme en raison des mouvements du marché.

2021

- 495 millions \$ de gains nets sur les actifs, dus à des gains sur les créances nettes de dérivés de taux d'intérêt en raison des mouvements du marché, partiellement compensés par des pertes sur les créances nettes de dérivés d'actions et sur les créances nettes de dérivés de matières premières en raison des mouvements du marché.
- 1,1 milliard \$ de gains nets sur les passifs, dus à des gains sur les emprunts à court terme en raison des mouvements du marché.

Voir la note 15 pour plus d'informations sur les MSR.

Ajustements de crédit et de financement - produits dérivés Les produits dérivés sont généralement évalués à l'aide de modèles reposant sur des paramètres de marché observables. Ces paramètres de marché ne tiennent généralement pas compte de facteurs tels que le risque de non-exécution de la part de la contrepartie, la qualité de crédit de l'Entreprise elle-même et les coûts de financement. C'est pourquoi il est généralement nécessaire de procéder à des ajustements de l'estimation de base de la juste valeur pour intégrer ces facteurs.

La CVA représente l'ajustement, par rapport au taux d'intérêt de référence, nécessaire pour refléter le risque de non-exécution de la contrepartie. La Société estime la CVA en utilisant une analyse de scénario pour estimer l'exposition positive au crédit attendue pour toutes les positions existantes de l'Entreprise avec chaque contrepartie, puis elle estime les pertes sur la base de la probabilité de défaut et du taux de recouvrement estimé en tant qu'indicateur de la solvabilité de la contrepartie

résultat d'un événement de crédit de la contrepartie en tenant compte des facteurs contractuels conçus pour atténuer les risques de crédit de l'Entreprise

exposition, tels les garanties et les droits légaux de compensation. La

les éléments clés de cette méthodologie sont (i) la probabilité d'un défaut survenant pour chaque contrepartie, tel qu'il est calculé à partir des spreads de CDS observés ou estimés ; et (ii) des estimations de

taux de recouvrement implicites des spreads de CDS, ajustés pour tenir compte des différences de taux de recouvrement en tant que créancier dérivé par rapport à ceux reflétés dans les spreads de CDS, qui intègrent généralement le risque de créancier non garanti de premier rang.

La FVA représente l'ajustement destiné à prendre en compte l'impact du financement et est comptabilisée lorsqu'il existe des preuves qu'un acteur du marché principal l'incorporerait dans un transfert de l'instrument. Le cadre de l'évaluation des risques de crédit de l'Entreprise, appliqué aux dérivés de gré à gré (OTC) non garantis (y compris partiellement garantis), intègre des données clés telles que : (i) les besoins de financement attendus des positions de l'Entreprise auprès de (ii) le coût de financement estimé sur le marché principal qui, pour les passifs dérivés, prend en compte le risque de crédit de l'Entreprise (DVA). Pour les dérivés garantis, la juste valeur est estimée en actualisant les flux de trésorerie futurs attendus au taux de swap indexé au jour le jour, compte tenu de l'accord de garantie sous-jacent conclu avec la contrepartie, et il n'est donc pas nécessaire de procéder à une évaluation distincte de la valeur des actifs financiers.

Le tableau suivant présente l'impact des ajustements de crédit et de financement sur le revenu des opérations principales au cours des périodes respectives, à l'exclusion de l'effet de toute activité de couverture associée. La FVA présentée ci-dessous inclut l'impact de la qualité de crédit de l'Entreprise sur la valeur initiale des engagements ainsi que l'impact des changements de la qualité de crédit de l'Entreprise au fil du temps.

Exercice clos le 31 décembre (en millions)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Ajustements de crédit et de financement :			
Dérivés CVA	221	22	362
Dérivés FVA	114	42	47

Ajustements de l'évaluation des passifs élus selon l'option de la juste valeur

L'évaluation des passifs de l'Entreprise pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie nécessite la prise en compte du risque de crédit propre à l'Entreprise. La DVA sur les éléments de passif élus selon l'option de la juste valeur prend en compte les changements (postérieurs à l'émission du passif) de la probabilité de défaut et de LGD de l'Entreprise, qui sont estimés sur la base des changements de l'écart de crédit de l'Entreprise observés sur le marché obligataire. Les (plus-values)/moins-values réalisées dues à la DVA pour les passifs ayant fait l'objet d'un choix

d'option de juste valeur sont comptabilisées dans les recettes des opérations principales. Les (gains)/pertes non réalisés sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Pour plus d'informations, voir la page 190 de la présente note et la note 24.

Éléments d'actif et de passif évalués à la juste valeur sur une base non récurrente

Les tableaux suivants présentent les éléments d'actif et de passifs détenus aux 31 décembre 2023 et 2022, pour lesquels des ajustements non récurrents de la juste valeur ont été enregistrés au cours des exercices clos les 31 décembre 2023 et 2022, par grandes catégories de produits et par hiérarchie de la juste valeur.

31 décembre 2022 (en millions)	Hiérarchie de la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
	\$	\$	\$	\$
Crédits	–	599	1 156	1 755
Autres actifs ^(a)	–	52	1 334	1 386
Total des éléments d'actif évalués à la juste valeur sur une base non récurrente	–	651	2 490	3 141
Créditeurs et autres dettes	–	–	–	–
Total des éléments de passif évalués à la juste valeur sur une base non récurrente	–	–	–	–

(a) Y compris des dépréciations de certains investissements mis en équivalence, ainsi que les titres de participation dont la juste valeur n'est pas facilement déterminable et qui ont été ajustés sur la base des variations de prix observables dans le cadre de transactions ordonnées par rapport à un investissement identique ou similaire du même émetteur (alternative d'évaluation). Sur les 1,3 milliard \$ d'actifs de niveau 3 évalués à la juste valeur de manière non récurrente au 31 décembre 2023, 412 millions \$ étaient liés à des titres de participation ajustés en fonction de l'option d'évaluation. Ces titres de participation sont classés au niveau 3 en raison de la rareté des prix observables et/ou des restrictions sur les actions.

31 décembre 2022 (en millions)	Hiérarchie de la juste valeur			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale
	\$	\$	\$	\$
Crédits	–	643	627	1 270
Autres avoirs	–	36	1 352	1 388
Total des éléments d'actif évalués à la juste valeur sur une base non récurrente	–	679	1 979	2 658
Créditeurs et autres dettes	–	–	84	84
Total des éléments de passif évalués à la juste valeur sur une base non récurrente	–	–	84	84

Variations non récurrentes de la juste valeur

Le tableau suivant présente la variation totale de la valeur des éléments d'actif et de passif pour lesquels des ajustements de la juste valeur ont été comptabilisés pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021, en rapport avec les éléments d'actif et de passif détenus à ces dates.

31 décembre (en millions)	2023	2022	2021
	\$	\$	\$
Crédits	(276)	(55)	(72)
Autres actifs ^(a)	(789)	(409)	344
Créditeurs et autres dettes	–	(83)	5
Total des gains/ (pertes) de juste valeur non récurrents	\$ (1 065)	(547)	277

(a) Comprend (232) millions \$, (338) millions \$ et 379 millions \$ pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021, respectivement, de gains/(pertes) nets résultant de l'alternative d'évaluation. La période actuelle a également été marquée par des dépréciations de certains investissements réalisés selon la méthode de la mise en équivalence.

Voir la note 12 pour plus d'informations sur l'évaluation des crédits dépendant d'une garantie.

Titres de participation dont la juste valeur n'est pas facilement déterminable

La Société évalue certains titres de participation dont la juste valeur n'est pas facilement déterminable au coût moins la dépréciation (le cas échéant), plus ou moins les variations de prix observables par rapport à un investissement identique ou similaire du même émetteur (c'est-à-dire l'alternative d'évaluation), et ces variations sont comptabilisées dans les autres revenus.

Lors de la détermination des nouvelles valeurs comptables à la suite de changements de prix observables, l'Entreprise peut ajuster les prix si elle le juge nécessaire pour parvenir aux justes valeurs estimées de l'Entreprise. Ces ajustements peuvent comprendre des ajustements pour intégrer

les différents droits et obligations de titres similaires, et d'autres ajustements qui sont cohérents avec les techniques d'évaluation de l'Entreprise pour les investissements directs en capital-investissement.

Le tableau suivant présente la valeur comptable des titres de participation sans juste valeur facilement déterminable détenus aux 31 décembre 2023 et 2022, qui sont évalués selon l'option d'évaluation, ainsi que les ajustements connexes enregistrés au cours des périodes présentées pour les titres dont les variations de prix sont observables. Ces titres sont compris dans les tableaux de la juste valeur non récurrente lorsque les variations de prix applicables sont observables.

Au 31 décembre ou pour l'exercice clos le 31 décembre, (en millions)	2023	2022
	\$	\$
Autres actifs		
Valeur comptable ^(a)	4 457	4 096
Variations à la hausse de la valeur comptable ^(b)	93	488
Variations à la baisse de la valeur comptable/dépréciation ^(c)	(325)	(826)

(a) Les valeurs comptables en fin de période reflètent les achats et les ventes cumulés ainsi que les variations à la hausse ou à la baisse de la valeur comptable.

(b) Les variations cumulées à la hausse de la valeur comptable entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2023 se sont élevées à 1,2 milliard \$.

(c) Les variations cumulées à la baisse de la valeur comptable entre le 1^{er} janvier 2018 et le 31 décembre 2023 s'élèvent à (1,2) milliards \$.

La participation d'environ 37 millions de l'entreprise dans les actions ordinaires de classe B de Visa (« actions Visa B »), comptabilisée à sa comptable nominale, est incluse dans les autres actifs ci-dessus. Ces actions sont soumises à certaines restrictions de transfert et sont convertibles en actions ordinaires de classe A de Visa (« actions Visa A ») à un taux de conversion déterminé en cas de résolution définitive de certains litiges impliquant Visa. Le taux de conversion des actions Visa B en actions Visa A était de 1,5875 au 31 décembre 2023 et peut être ajusté par Visa en fonction des développements liés aux litiges. L'issue de ces litiges et l'effet que leur résolution pourrait avoir sur le taux de conversion sont inconnus. Par conséquent, au 31 décembre 2023, il existe une grande incertitude quant à la date à laquelle les restrictions de transfert sur les actions Visa B pourront être levées et quant au taux de conversion final des actions Visa B. Pour cette raison, ainsi que pour les différences de droits de vote, les actions Visa B ne sont pas considérées comme similaires aux actions Visa A, et elles continuent d'être détenues à leur valeur comptable nominale.

Dans le cadre de ventes antérieures d'actions Visa B, l'entreprise a conclu des instruments dérivés avec les acheteurs des actions, en vertu desquels l'entreprise conserve le risque associé aux variations du taux de conversion. Selon les termes des instruments dérivés, l'Entreprise (a) effectuera ou recevra des paiements en fonction des changements ultérieurs du taux de conversion et (b) effectuera des paiements d'intérêts périodiques à l'acquéreur des actions Visa B. Les paiements au titre des instruments dérivés se poursuivent tant que les actions Visa B restent soumises à des restrictions de transfert. Les instruments dérivés sont comptabilisés à leur juste valeur en utilisant une méthode d'actualisation des flux de trésorerie basée sur l'estimation par l'Entreprise du calendrier et de l'ampleur de la résolution finale des litiges. Les instruments dérivés sont comptabilisés dans les passifs de transaction et les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans les autres revenus. Au 31 décembre 2023, l'entreprise détenait des instruments dérivés associés aux 23 millions d'actions Visa B que l'entreprise a précédemment vendues, qui sont toutes soumises à des conditions similaires.

Le 24 janvier 2024, Visa a déposé auprès de la SEC un rapport courant sur formulaire 8-K annonçant que les actionnaires de Visa ont approuvé les modifications apportées à son certificat de constitution, qui renomment les actions Visa B en actions ordinaires Visa de classe B-1 (« actions Visa B-1 ») et autorisent Visa à lancer une ou plusieurs offres d'échange (« le programme ») qui, si elles sont lancées, auraient pour effet de lever les restrictions de transfert sur une partie des actions B-1 de Visa au moyen d'un échange contre des actions ordinaires de classe C de Visa (« actions Visa C »). Le programme permettrait à l'entreprise d'échanger ses actions Visa B-1 contre des actions ordinaires Visa de classe B-2 (« actions Visa B-2 ») et des actions Visa C, dans le cadre d'une offre d'échange initiale, si et quand elle est organisée par Visa. Les actions Visa B-2 resteraient soumises aux restrictions de transfert associées aux actions Visa B. L'entreprise est alors autorisée à vendre les actions Visa C reçues après l'expiration d'une brève période de blocage, et Visa est également autorisée à faire des offres pour de futurs échanges potentiels, chacun permettant la libération d'actions Visa B supplémentaires si certaines conditions sont remplies. Le calendrier et la probabilité d'une offre d'échange initiale ou future dépendent des mesures prises par Visa et d'autres facteurs qui peuvent échapper au contrôle de l'entreprise.

Informations supplémentaires sur la juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés

Les PCGR américains exigent la publication de la juste valeur estimée de certains instruments financiers, qui sont inclus dans le tableau suivant. Toutefois, ce tableau n'inclut pas d'autres éléments, tels que les actifs non financiers, les actifs incorporels, certains instruments financiers et les relations avec la clientèle. De l'avis de la direction, ces éléments, dans leur ensemble significative à JPMorgan Chase.

Instruments financiers dont la valeur comptable est proche de la juste valeur

Certains instruments financiers qui ne sont pas comptabilisés à la juste valeur dans les bilans consolidés sont comptabilisés à des montants qui se rapprochent de la juste valeur, en raison de leur nature à court terme et de leur risque de crédit généralement négligeable. Ces instruments comprennent la trésorerie et les créances sur les banques, les dépôts auprès des banques, les fonds fédéraux vendus, les titres achetés dans le cadre d'accords de revente et les titres empruntés, les créances à court terme et les intérêts courus à recevoir, les emprunts à court terme, les fonds fédéraux achetés, les titres prêtés et vendus dans le cadre d'accords de mise en pension, les comptes créditeurs et les charges à payer. En

outre, les PCGR américains exigent que la juste valeur des dépôts sans échéance déterminée (c'est-à-dire les dépôts à vue, les dépôts d'épargne et certains dépôts sur le marché monétaire) soit égale à leur valeur comptable ; la comptabilisation de la valeur de financement inhérente à ces instruments n'est pas autorisée.

Le tableau suivant présente, par classement dans la hiérarchie des justes valeurs, les valeurs comptables et les justes valeurs estimées aux 31 décembre 2023 et 2022, des actifs et passifs financiers, à l'exclusion des instruments financiers qui sont comptabilisés à la juste valeur sur une base récurrente, et de leur classement dans la hiérarchie des justes valeurs.

(En milliards)	1 ^{er} décembre 2023					31 décembre 2022				
	Hiérarchie de la juste valeur estimée					Hiérarchie de la juste valeur estimée				
	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur estimée	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur estimée
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Avoirs financiers										
Liquidités et créances sur les banques	29,1	29,1	—	—	29,1	27,7	27,7	—	—	27,7
Dépôts auprès des banques	595,1	594,6	0,5	—	595,1	539,5	539,3	0,2	—	539,5
Intérêts courus et créances	107,1	—	107,0	0,1	107,1	124,7	—	124,6	0,1	124,7
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de contrats de revente	16,3	—	16,3	—	16,3	3,7	—	3,7	—	3,7
Titres empruntés	130,3	—	130,3	—	130,3	115,3	—	115,3	—	115,3
Titres de placement, détenus jusqu'à maturité	369,8	160,6	182,2	—	342,8	425,3	189,1	199,5	—	388,6
Prêts, nets de provisions pour pertes sur prêts ^(a)	1 262,5	—	285,6	964,6	1 250,2	1 073,9	—	194,0	853,9	1 047,9
Autre	76,1	—	74,9	1,4	76,3	101,2	—	99,6	1,7	101,3
Dettes financières										
Dépôts	2 322,3 \$	—	2 322,6 \$	—	2 322,6 \$	2 311,6 \$	—	2 311,5 \$	—	2 311,5 \$
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de mise en pension	47,5	—	47,5	—	47,5	50,6	—	50,6	—	50,6
Emprunts à court terme ^(b)	24,7	—	24,7	—	24,7	28,2	—	28,2	—	28,2
Créditeurs et autres dettes	241,8	—	233,3	8,1	241,4	257,5	—	251,2	5,6	256,8
Titres de propriété émis par des EDDV consolidées	23,0	—	23,0	—	23,0	12,6	—	12,6	—	12,6
Dettes à long terme ^{(b)(c)}	303,9	—	252,2	51,3	303,5	223,6	—	216,5	2,8	219,3

(a) La juste valeur est généralement estimée à l'aide d'un modèle d'actualisation des flux de trésorerie qui intègre les caractéristiques des prêts sous-jacents (y compris le principal, le taux d'intérêt contractuel et les commissions contractuelles) et d'autres données clés, notamment les pertes de crédit attendues sur la durée de vie, les taux d'intérêt, les taux de remboursement anticipé et les marges du marché primaire ou du marché secondaire. Pour certains prêts, la juste valeur est évaluée sur la base de la valeur de la garantie sous-jacente. La valeur comptable du prêt tient compte de la provision pour pertes sur prêts, qui représente les pertes de crédit attendues sur la durée de vie restante du prêt. La différence entre la juste valeur estimée et la valeur comptable d'un prêt est généralement imputable aux variations des taux d'intérêt du marché, y compris les écarts de crédit, les primes de liquidité du marché et d'autres facteurs qui affectent la juste valeur d'un prêt mais n'affectent pas sa valeur comptable.

(b) Comprend les avances FHLB au niveau 2 de la dette à long terme et des emprunts à court terme et la Purchase Money Note au niveau 3 de la dette à long terme associée à First Republic. Voir Notes 20 et note 34 pour plus d'informations.

La majorité des engagements liés aux prêts de l'Entreprise ne sont pas comptabilisés à leur juste valeur de manière récurrente dans les bilans consolidés. La valeur comptable et la juste valeur estimée de ces engagements liés aux prêts de gros étaient les suivantes pour les périodes indiquées.

(En milliards)	1 ^{er} décembre 2023					31 décembre 2022				
	Hiérarchie de la juste valeur estimée					Hiérarchie de la juste valeur estimée				
	Valeur comptable ^{(a)(b)(c)}	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur estimée	Valeur comptable ^{(a)(b)}	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total de la juste valeur estimée
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Prêts de gros - engagements connexes	3,0	-	-	4,8	4,8	2,3	-	-	3,2	3,2

(a) Ne comprend pas les valeurs comptables actuelles du passif de la garantie et de l'actif compensatoire, qui sont tous deux comptabilisés à la juste valeur au début des garanties.

(b) Comprend la provision de gros pour les engagements liés aux prêts.

(c) Au 31 décembre 2023, comprend les ajustements de la juste valeur associés à First Republic pour d'autres engagements non financés d'octroi de crédit d'un montant total de 1,1 milliard \$, comptabilisés dans les comptes créditeurs et autres passifs dans les bilans consolidés. Voir Notes 28 et note 34 pour plus d'informations.

La Société n'estime pas la juste valeur des engagements hors bilan liés aux prêts à la consommation. Dans de nombreux cas, l'Entreprise peut réduire ou annuler ces engagements en donnant un préavis à l'emprunteur ou, dans certains cas autorisés par la loi, sans préavis. Se reporter à la page 177 de la présente note pour une analyse plus détaillée de l'évaluation des engagements liés à des prêts.

Note 3 - Option de la juste valeur

L'option de la juste valeur permet de choisir la juste valeur pour certains actifs financiers, passifs financiers, engagements fermes non comptabilisés et engagements de prêt écrits.

La Société a choisi d'évaluer certains instruments à la juste valeur pour plusieurs raisons, notamment pour atténuer la volatilité du compte de résultat causée par les différences entre la base d'évaluation des instruments choisis (par exemple, certains instruments qui seraient autrement comptabilisés sur la base de la comptabilité d'exercice) et les accords de gestion des risques associés qui sont comptabilisés sur la base de la juste valeur, ainsi que pour mieux refléter les instruments qui sont gérés sur la base de la juste valeur.

Le choix de la juste valeur par l'Entreprise porte sur les instruments suivants :

- Crédits achetés ou générés dans le cadre d'une activité d'entreposage de titrisation, soumis à la comptabilité de bifurcation, ou gérés sur la base de la juste valeur, y compris les engagements liés à des prêts
- Certains accords de financement de titres
- Droits de bénéficiaire détenus dans des actifs financiers titrisés contenant des dérivés de crédit intégrés, qui devraient autrement être comptabilisés séparément en tant qu'instruments dérivés
- Les obligations structurées et autres instruments hybrides, qui sont principalement des instruments financiers contenant des dérivés intégrés, émis ou négociés dans le cadre d'activités orientées vers le client
- Certains droits de bénéficiaire à long terme émis par les fiducies de titrisation consolidées de BFI, dont les actifs sous-jacents sont comptabilisés à leur juste valeur

Variations de la juste valeur en vertu de l'option de la juste valeur

Le tableau suivant présente les variations de la juste valeur incluses dans le compte de résultat consolidé pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021, pour les éléments pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie. Les informations sur le résultat présentées ci-dessous ne comprennent que les instruments financiers qui ont été choisis pour être évalués à la juste valeur ; les instruments de gestion du risque connexes, qui doivent être évalués à la juste valeur, ne sont pas compris dans le tableau.

31 décembre (en millions)	2023			2022			2021		
	Principales opérations	Tous autres revenus	Total des variations de la juste valeur enregistrées ^(a)	Principales opérations	Tous autres revenus	Total des variations de la juste valeur enregistrées ^(a)	Principales opérations	Tous autres revenus	Total des variations de la juste valeur enregistrées ^(a)
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Fonds fédéraux vendus et titres achetés dans le cadre de contrats de revente	300	—	300	(384)	—	(384)	(112)	—	(112)
Titres empruntés	164	—	164	(499)	—	(499)	(200)	—	(200)
Avoirs détenus à des fins de transaction : Dette et instruments de capitaux propres, à l'exclusion des prêts	3 656	—	3 656	(1 703)	—	(1 703)	(2 171)	(1) ^(c)	(2 172)
Crédits dédarés comme actifs détenus : Variations du risque de crédit spécifique à un instrument	248	—	248	(136)	—	(136)	353	—	353
Autre variations de la juste valeur	3	5 ^(c)	8	(59)	—	(59)	(8)	—	(8)
Crédits : Variations du risque de crédit spécifique à un instrument	322	(4) ^(c)	318	(242)	21 (c)	(221)	589	(7) ^(c)	582
Autre variations de la juste valeur	427	216 ^(c)	643	(1 421)	(794) ^(c)	(2 215)	(139)	2 056 ^(c)	1 917
Autres actifs	282	(4) ^(d)	278	39	(6) (d)	33	12	(26) ^(d)	(14)
Dépôts ^(a)	(2 582)	—	(2 582)	901	—	901	(183)	—	(183)
Fonds fédéraux achetés et titres prêtés ou vendus dans le cadre d'accords de rachat	(121)	—	(121)	181	—	181	69	—	69
Emprunts à court terme ^(a)	(567)	—	(567)	473	—	473	(366)	—	(366)
Dettes commerciales	(24)	—	(24)	43	—	43	7	—	7
Intérêts bénéficiaires émis par des EDDV consolidées	—	—	—	(1)	—	(1)	—	—	—
Autres dettes	(16)	—	(16)	(11)	—	(11)	(17)	—	(17)
Dettes à long terme ^{(a)(b)}	(5 875)	(78) ^(c)	(5 953)	8 990	98 ^{(c)(d)}	9 088	(980)	4 ^{(c)(d)}	(976)

(a) Les gains/(pertes) non réalisés dus au risque de crédit spécifique à un instrument (DVA) pour les passifs pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie sont enregistrés dans les autres éléments du résultat global, tandis que les gains/(pertes) réalisés sont enregistrés dans le produit des opérations principales. Les plus-values/(moins-values) réalisées dues au risque de crédit spécifique à un instrument et comptabilisées dans les produits des opérations principales n'étaient pas significatives pour les exercices clos les 31 décembre 2023, 2022 et 2021.

(b) Les dettes à long terme évaluées à leur juste valeur concernent principalement des obligations structurées. Bien que le risque associé aux obligations structurées soit activement géré, les gains/(pertes) présentés dans ce tableau n'incluent pas l'impact sur le compte de résultat des instruments de gestion du risque utilisés pour gérer ce risque.

(c) Comptabilisé dans les commissions hypothécaires et les revenus connexes.

(d) Comptabilisé dans les autres revenus.

(e) Les variations de la juste valeur excluent les intérêts contractuels, qui sont inclus dans les produits et charges d'intérêts pour tous les instruments autres que certains instruments financiers hybrides de la BFI. Voir la note 7 pour plus d'informations sur les revenus d'intérêts et les charges d'intérêts.

Détermination du risque de crédit spécifique à un instrument pour les éléments pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie

Les paragraphes suivants décrivent la manière dont les gains et les pertes attribuables aux variations du risque de crédit spécifique à un instrument ont été déterminés.

- **Prêts et engagements liés à des prêts** : Pour les instruments à taux variable, toutes les variations de valeur sont attribuées au risque de crédit spécifique à l'instrument. Pour les instruments à taux fixe, les variations de valeur de la période sont réparties entre les variations de valeur liées au taux d'intérêt et les variations de valeur liées au crédit. Les provisions sont généralement fondées sur une analyse des informations relatives à la marge de crédit et au recouvrement propres à l'emprunteur, lorsqu'elles sont disponibles, ou sur une analyse comparative avec des entités ou des secteurs similaires.
- **Dettes à long terme** : Les variations de valeur attribuables au risque de crédit spécifique à un instrument ont été dérivées principalement des variations observables de la marge de crédit de l'Entreprise, telles qu'observées sur le marché obligataire.
- **Accords de financement de titres** : En général, pour ces types d'accords, il est exigé que la garantie soit maintenue à une valeur de marché égale ou supérieure au montant principal prêté ; par conséquent, il n'y aurait pas d'ajustement ou un ajustement non significatif pour le risque de crédit spécifique à l'instrument lié à ces accords.

Différence entre la juste valeur totale et le solde contractuel total du principal restant dû

Le tableau suivant indique la différence entre la juste valeur totale et le solde contractuel restant dû aux 31 décembre 2023 et 2022 pour les prêts, la dette à long terme et les droits de bénéficiaire à long terme pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie.

	2023			2022		
	Contractuel principal en circulation	Juste	Juste valeur sur/(sous) contractuel principal en circulation	Contractuel principal en circulation	Juste	Juste valeur sur/(sous) contractuel principal en
31 décembre (en millions)	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Crédits						
Prêts à intérêts non comptabilisés						
Crédits déclarés comme actifs détenus à des fins de transaction	2 987	588	(2 399)	2 517	368	(2 149)
Crédits	838	732	(106)	967	829	(138)
Sous-total en souffrance depuis 90 jours ou plus et garantis par l'Etat	3 825	1 320	(2 505)	3 484	1 197	(2 287)
Crédits ^(a)	65	59	(6)	124	115	(9)
Tous les autres prêts productifs^(b)						
Crédits déclarés comme actifs détenus à des fins de transaction	9 547	7 968	(1 579)	7 823	6 135	(1 688)
Crédits	38 948	38 060	(888)	42 588	41 135	(1 453)
Sous-total	48 495	46 028	(2 467)	50 411	47 270	(3 141)
Total des crédits	52 385	47 407	(4 978)	54 019	48 582	(5 437)
Dette à long terme						
Principal-dette protégée	47 768 ^(d)	38 882	(8 886)	41 341 ^(d)	31 105	(10 236)
Non principal - dette non protégée ^(c)	NA	49 042	NA	NA	41 176	NA
Total Dette à long terme	NA	87 924	NA	NA	72 281	NA
Intérêts bénéficiaires à long terme						
Non principal - dette non protégée ^(c)	NA	1	NA	NA	5	NA
Total intérêts bénéficiaires à long terme	NA	1	NA	NA	5	NA

(a) Ces soldes sont exclus des prêts à intérêts non comptabilisés car les prêts sont assurés et/ou garantis par des agences publiques américaines.

(b) Aux 31 décembre 2023 et 2022, aucun prêt productif n'était en souffrance depuis quatre-vingt-dix jours ou plus.

(c) Le capital contractuel restant n'est pas applicable aux billets structurés non protégés par un capital et aux droits de bénéficiaire à long terme. Contrairement aux obligations structurées à capital protégé et aux intérêts bénéficiaires à long terme, pour lesquels l'Entreprise est tenue de restituer un montant déterminé de capital à l'échéance, les obligations structurées à capital non protégé et les intérêts bénéficiaires à long terme n'obligent pas l'Entreprise à restituer un montant déterminé de capital à l'échéance, mais, pour les obligations structurées, à restituer un montant basé sur la performance d'une variable sous-jacente ou d'un élément dérivé incorporé dans l'obligation. Toutefois, les investisseurs sont exposés au risque de crédit de l'Entreprise en tant qu'émetteur, tant pour les obligations non protégées par le capital que pour les obligations protégées par le capital.

(d) Lorsque l'Entreprise émet des obligations à coupon zéro ou à escompte dont le capital est protégé, le solde reflète le paiement contractuel du capital à l'échéance ou, le cas échéant, le paiement contractuel du capital à la prochaine date d'appel de fonds de l'Entreprise.

Aux 31 décembre 2023 et 2022, le montant contractuel des engagements liés aux prêts pour lesquels l'option de la juste valeur a été choisie était de 9,7 milliards \$ et 7,6 milliards \$, respectivement, avec une juste valeur correspondante de 97 millions \$ et 24 millions \$, respectivement. Voir la note 28 pour plus d'informations sur les instruments financiers hors bilan liés aux prêts.

Rapport de gestion

Le rapport de gestion est tenu à la disposition du public au siège de la succursale : 14, place Vendôme 75001 PARIS.